



AMBERT  
LIVRADOIS  
FOREZ

# Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

## 2022 - 2027

*Bilan à mi-parcours de la mise en  
œuvre des actions*



*Septembre 2025*

Communauté de communes Ambert Livradois Forez

# Table des matières

Introduction.....	2
1. Rappels .....	2
1.1. Diagnostic énergétique .....	2
1.2. Réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur.....	4
1.3. Production d'énergies renouvelables .....	6
1.4. Emissions de gaz à effet de serre.....	8
1.5. Séquestration carbone.....	9
1.6. Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique .....	10
2. Stratégie retenue par le territoire.....	12
2.1. Objectifs réduction des émissions de gaz à effet de serre .....	13
2.2. Objectifs consommation d'énergie.....	14
2.3. Objectifs production d'énergies renouvelables.....	15
2.4. Synthèse de la stratégie.....	17
3. Bilan à mi-parcours du PCAET (2022-2028).....	17
3.1. Etat d'avancement du plan d'actions .....	17
3.2. Synthèse de l'état d'avancement .....	34
3.3. Etat des lieux des indicateurs du territoire.....	38
3.3.1. Diagnostic énergétique.....	38
3.3.2. Réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur .....	39
3.3.3. Production d'énergies renouvelables.....	40
3.3.4. Emissions de gaz à effet de serre .....	41
3.3.5. Séquestration carbone .....	42
3.3.6. Synthèse .....	42
3.4. Bilan suivi de réalisation .....	43

## Introduction

La communauté de communes Ambert Livradois Forez (ALF) est engagée en faveur de la transition énergétique, notamment via sa labellisation Territoire à Energie Positive (TEPOS), depuis 2018. Cet engagement implique de réduire ses consommations énergétiques de 50% à l'horizon 2050, et à couvrir les consommations restantes par des énergies renouvelables. Dans la poursuite de cet engagement, la collectivité s'est engagée dans la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial. ALF a fait le choix de transformer cette obligation réglementaire en réelle opportunité pour le territoire. La volonté de la collectivité était avant tout d'adopter une stratégie réaliste et réalisable ; en optant pour un plan d'actions principalement orienté vers les collectivités du territoire. L'objectif étant dans ce premier PCAET d'améliorer les pratiques d'ALF pour dans un second temps embarquer les acteurs du territoire.

Le PCAET de la collectivité a été initié en 2018 et adopté en conseil communautaire le 2 juin 2022.

Le présent rapport fait l'objet de l'état d'avancement des actions à mi-parcours du programme.

## 1. Rappels

Le plan climat, lancé en 2018, a fait l'objet de plusieurs phases de définition de la stratégie et d'approbation avant sa validation finale en juin 2022.

Plusieurs étapes clés ont été réalisées avant la définition des fiches actions :

- Diagnostic énergétique territorial ;
- Stratégie du territoire ;
- Elaboration et mise en œuvre du plan d'actions.

Le diagnostic du territoire a permis de connaître l'état des lieux et les potentiels de développement de chaque thématique.

### 1.1. Diagnostic énergétique

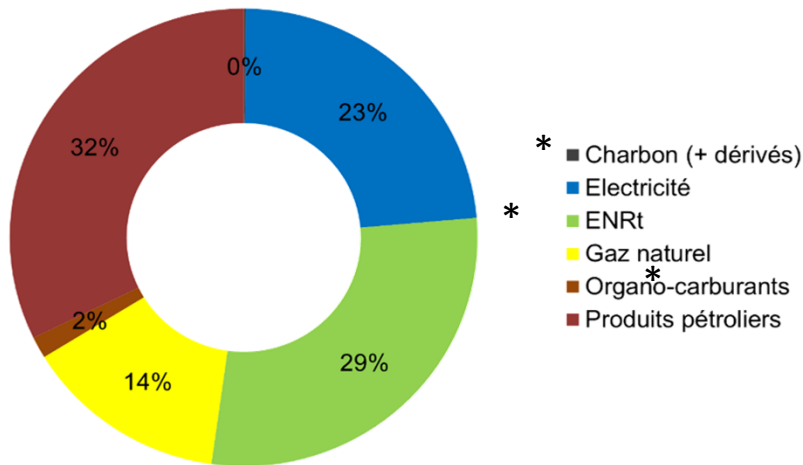
En 2015, le territoire a consommé 824 GWh en énergie finale avec une répartition des énergies présentée dans le diagramme ci-après.

A noter que l'énergie la plus consommée sur le territoire provient des produits pétroliers (32%) et en seconde position des énergies renouvelables primaires thermiques (EnRt) (29%). Le gaz naturel représente seulement 14% des consommations ; cela s'explique notamment par une présence du réseau de gaz assez restreinte sur le territoire.

Aussi les énergies fossiles représentent 46 % des consommations finales d'énergie sur le territoire ; les énergies renouvelables étant fortement représentées.

Cette consommation représente une facture énergétique estimée à 80 millions par rapport au PIB régional.

Répartition de la consommation finale par énergie en 2015  
(climat normal)

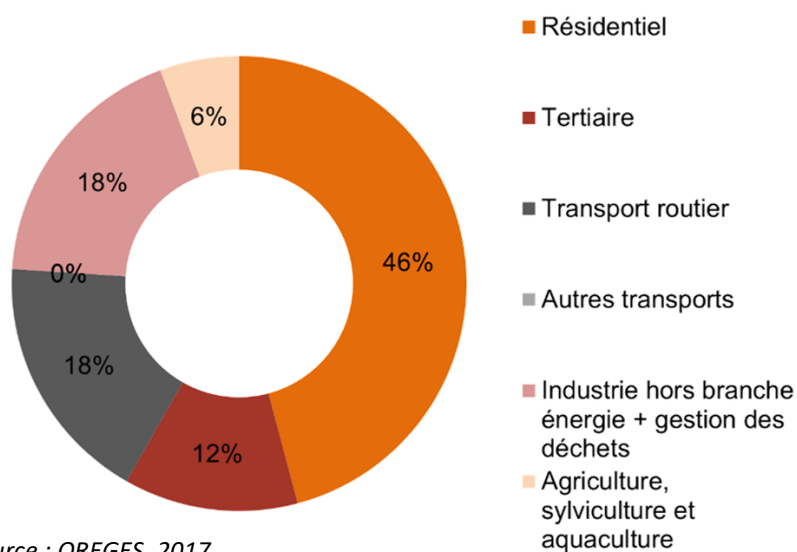


Source : OREGES, 2017

Energies	Charbon* (+dérivés)	Electricité	ENRt*	Gaz naturel	Organo-carburants	Produits pétroliers	Tous secteurs hors branche énergie
Consommation énergétique finale (GWh/an)	1	194	236	116	13	266	824

➤ Répartition sectorielle des consommations

Répartition sectorielle de la consommation d'énergie finale en 2015 (climat normal)



Source : OREGES, 2017

Comme présenté dans le graphique, le secteur le plus consommateur est le secteur résidentiel (46%), puis à égalité les secteurs des transports routier et industrie hors branche énergie (18%).

A noter que le secteur résidentiel qui concerne la plus grosse consommation d'énergie finale consomme à lui seul 51% de la consommation finale de bois-énergie et les combustibles fossiles représentent quant à eux 28% de l'énergie finale consommée.

➤ Objectifs de réduction potentiels

Des objectifs de réduction de ces consommations ont été identifiés. En lien avec le scénario de référence de la stratégie nationale bas carbone, la consommation finale d'énergie passe de 824 GWh en 2015 à 611 GWh en 2035. Soit une baisse de 26% avec une forte contribution du secteur résidentiel ainsi que du secteur tertiaire.

La collectivité est également engagée dans la démarche TEPOS, de ce fait, l'objectif de réduction d'ici à 2050 est de diviser par deux les consommations.

## 1.2. Réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur

➤ Réseau de transport d'électricité

Le tableau ci-dessous indique l'état du réseau électrique sur le territoire, les puissances déjà raccordées et celles susceptibles de l'être.

Nom du poste électrique	Puissance EnR déjà raccordée	Puissance des projets EnR en file d'attente	Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR <sup>1</sup> qui reste à affecter <sup>2</sup>	Date de mise à jour
Olliergues	5,1 MW	0,1 MW	0,9 MW	31/01/2017
Ambert	5,8 MW	0,1 MW	0,5 MW	31/01/2017
Dore	1,5 MW	2,6 MW	13,0 MW	20/03/2017
Total	12,4 MW	2,8 MW	14,4 MW	

Sources : capareseau.fr

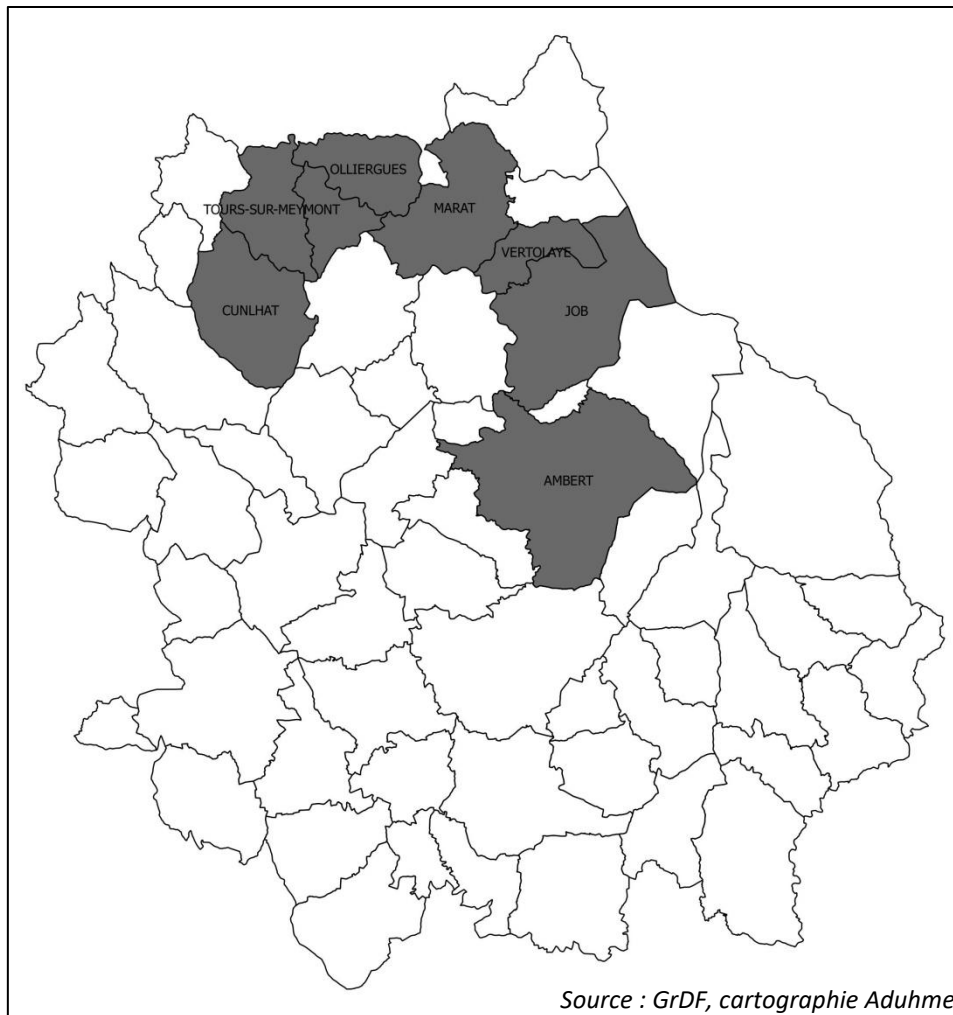
La capacité d'accueil du réseau est relativement importante et permettrait de doubler la puissance déjà raccordée en ou attente.

➤ Réseau de transport et de distribution du gaz naturel

Seules 8 sur les 58 communes du territoire sont raccordées au réseau de gaz comme l'indique la cartographie ci-dessous.

<sup>1</sup> Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables. Le S3REnR a de la région Auvergne a été approuvé le 27/02/2013 par le préfet de région

<sup>2</sup> Capacité disponible sans travaux dans la limite de la capacité réservée. Cette capacité reflète la capacité du réseau à accueillir une production supplémentaire à ce point du réseau de transport



➤ Réseaux de chaleur

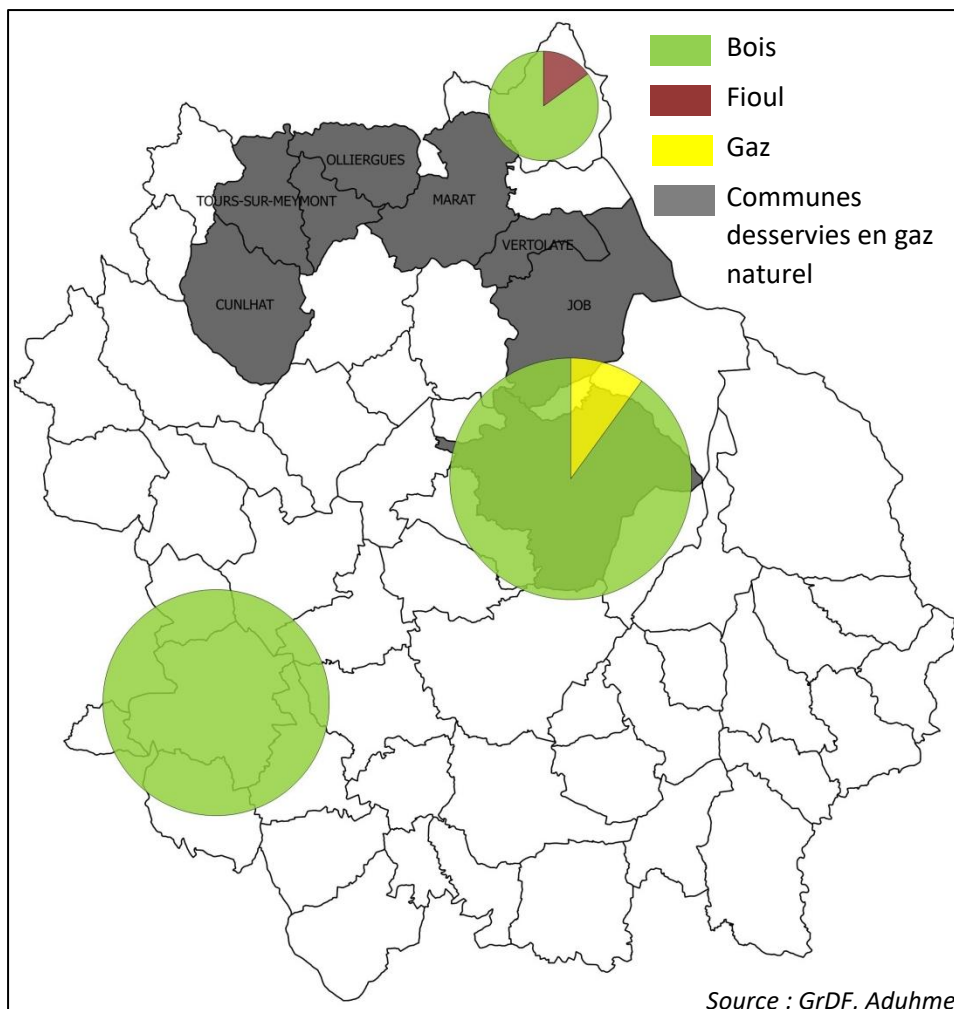
3 réseaux de chaleur sont présents sur le territoire avec une chaleur livrée de :

- 692 MWh/an pour Le Brugeron
- 3 360 MWh/an pour Ambert
- 2 940 MWh/an pour Saint Germain l’Herm

Les réseaux d’Ambert et Saint Germain l’Herm sont gérés par les communes et celui sur la commune du Brugeron est propriété d’Ambert Livradois Forez.

Ces 3 réseaux livrent au total une chaleur de 6 992 MWh/an. La carte ci-après indique pour chaque réseau l’énergie de secours mise en œuvre.

Il existe également des réseaux techniques sur le territoire sur les communes d’Arlanc et Marsac-en-Livradois.



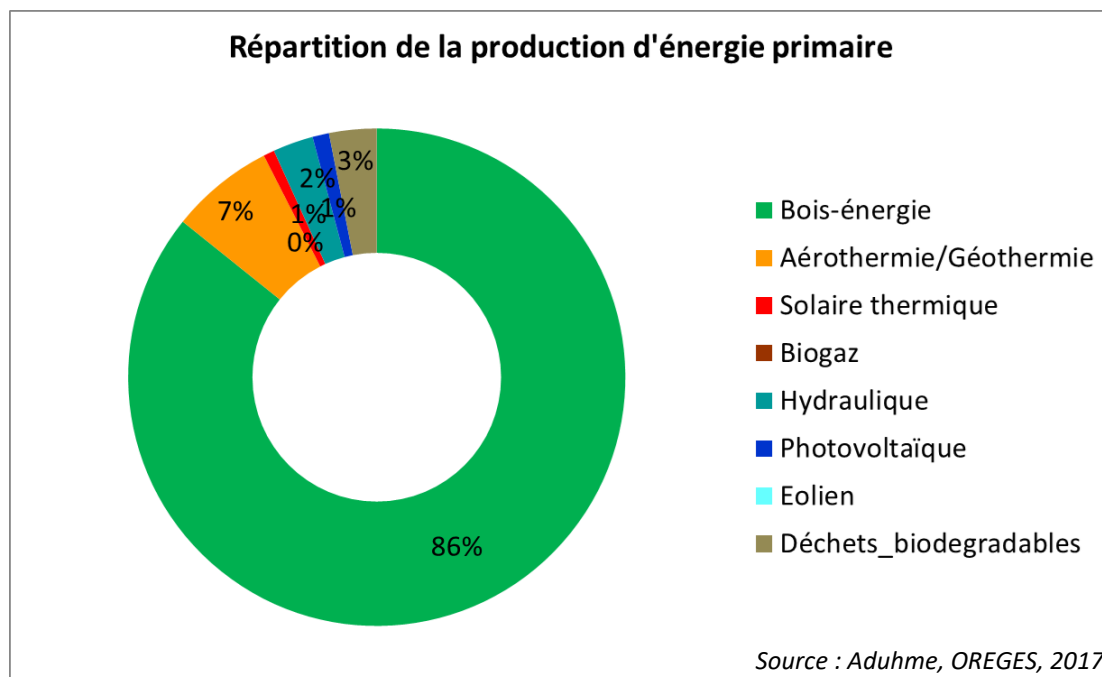
D'autres réseaux de chaleur potentiels ont été étudiés avec une chaleur livrée de :

- 793 MWh/an pour Saint-Anthème
- 1 584 MWh/an pour Job
- 830 MWh/an pour Saint-Amant-Roche-Savine
- 4 822 MWh/an pour Ambert

Soit une livraison totale de chaleur de 8 029 MWh/an.

### 1.3. Production d'énergies renouvelables

La production d'énergie renouvelable est de 308 GWh/an en 2015. La principale source d'énergie produite sur le territoire est le bois à hauteur de 86%. Ceci s'explique notamment par la nature du territoire, rural et forestier et la faible présence du réseau de gaz naturel : l'énergie bois est prédominante et locale. La géothermie est ensuite la seconde source de production d'énergie (7%).



### Répartition de la production primaire d'énergie par type d'énergie

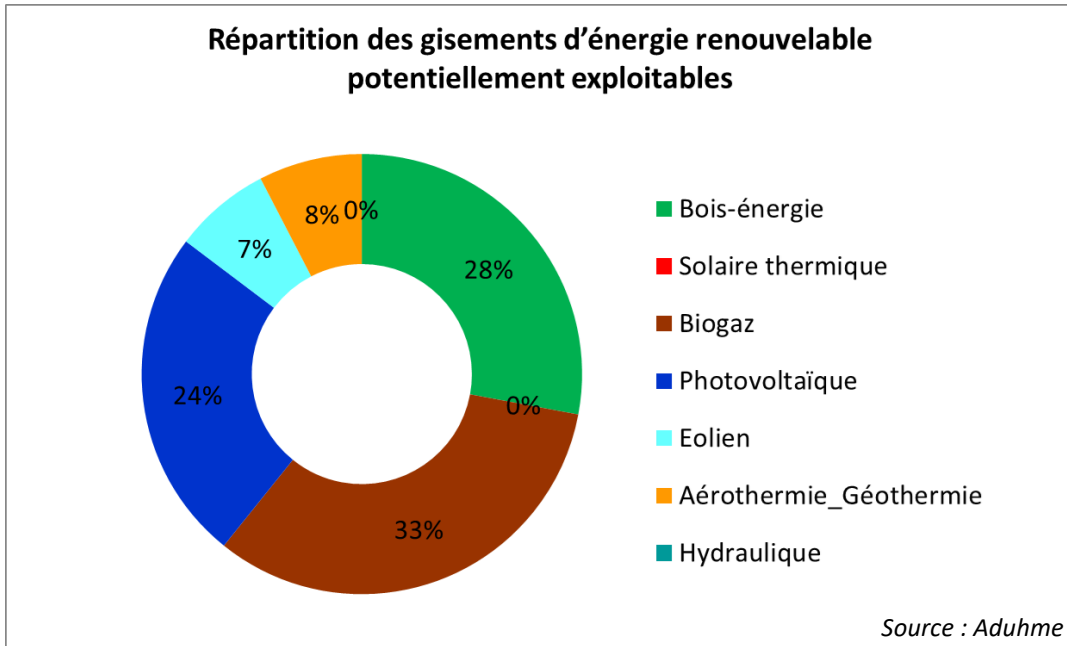
	Bois énergie	Aérothermie Géothermie	Solaire thermique	Biogaz	Hydraulique	Photovoltaïque	Eolien	Déchets biodégradables	Production primaire totale
<b>Production primaire (GWh/an)</b>	264	21	2	0	8	3	0	9 <sup>(1)</sup>	<b>308</b>

#### ➤ Potentiel de développement

Le potentiel de développement des énergies renouvelables a été étudié. Ce gisement potentiel est estimé à 267 GWh/an. Les gisements les plus importants concernent le biogaz, via la méthanisation et les effluents d'élevage, le bois énergie et le photovoltaïque.

### Répartition du gisement d'énergies renouvelables potentielles par type d'énergie

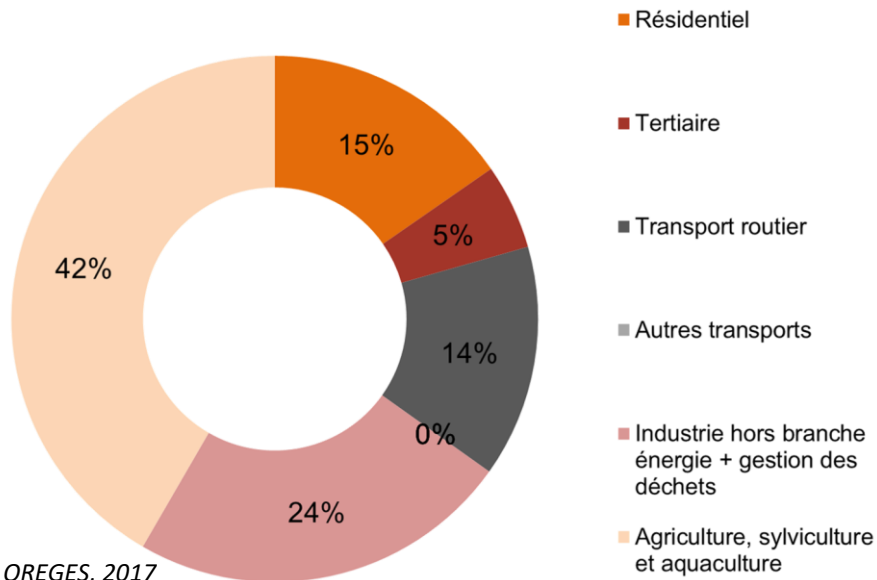
	Bois énergie	Solaire thermique	Biogaz	Photovoltaïque	Eolien	Aérothermie /géothermie	Hydraulique	Gisement d'énergie renouvelable
<b>Production primaire (GWh/an)</b>	75	-	88	66	19	20	-	<b>267</b>



#### 1.4. Emissions de gaz à effet de serre

En 2015, le territoire a émis 255 kteq CO2 de gaz à effet de serre (hors UTCAF<sup>3</sup>).

#### Répartition sectorielle des émissions de GES en 2015 (climat normal)



Secteurs	Résidentiel	Tertiaire	Transport routier	Industrie hors branche énergie + gestion des déchets	Agriculture sylviculture aquaculture	Tous secteurs hors branche énergie

<sup>3</sup> Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des terres et Forêt

<b>Emissions de GES (kteqCO<sub>2</sub> / an)</b>	39	13	36	60	106	<b>255</b>
---	----	----	----	----	-----	------------

Le secteur représentant la plus grande part d'émission concerne l'agriculture, la sylviculture et l'aquaculture (42%), puis le secteur industriel (24%).

➤ Potentiels de réduction des émissions

Le territoire devrait baisser de 40 % ses émissions d'ici à 2030, en déclinant la stratégie bas carbone. Le territoire qui émet 255 kteq CO<sub>2</sub> en 2015 devrait en émettre 126 kteq CO<sub>2</sub> en 2030.

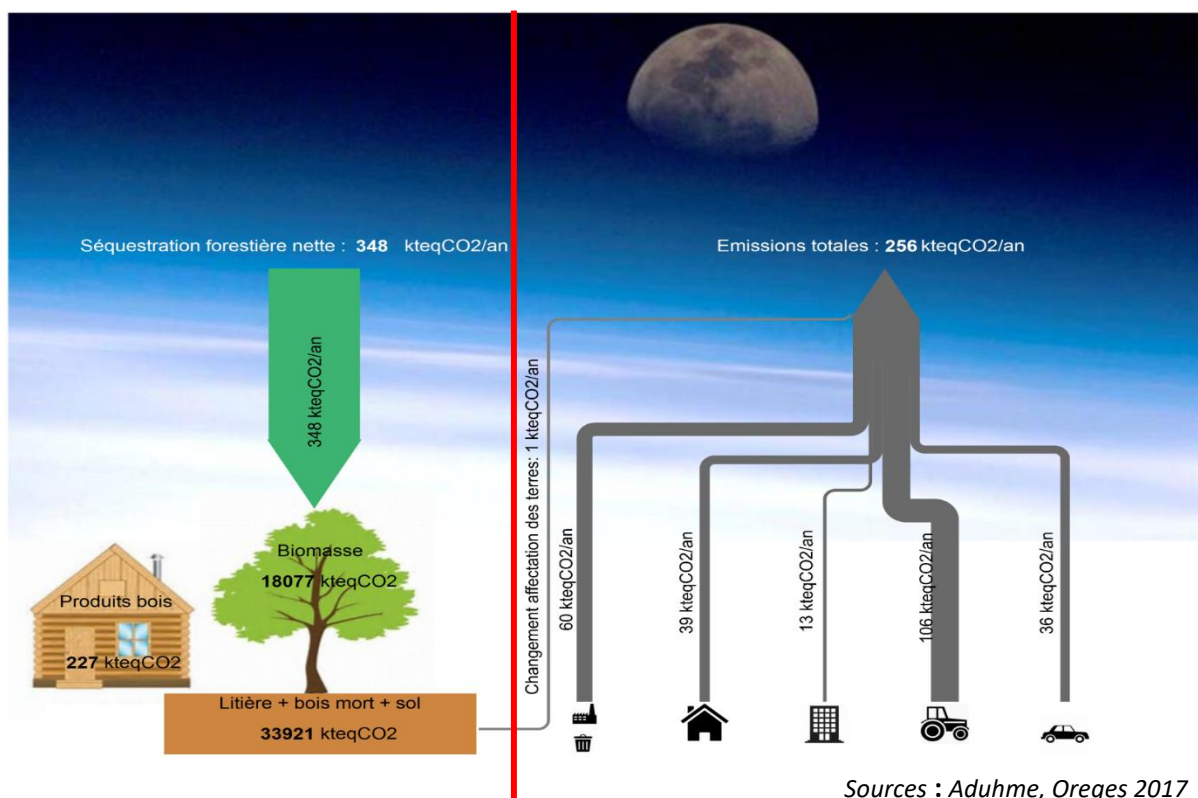
### 1.5. Séquestration carbone

Le territoire séquestre annuellement plus de carbone qu'il n'en émet ; en effet :

- Séquestration forestière nette : 348 kteq CO<sub>2</sub>/an
- Emissions totales : 256 kteq CO<sub>2</sub>/an
- Solde positif : séquestration : 92 kteq CO<sub>2</sub>/an.

Les forêts représentent un puits de carbone pour le territoire et sont donc à protéger et valoriser.

**Diagramme de Sankey sur les stocks et flux du territoire**

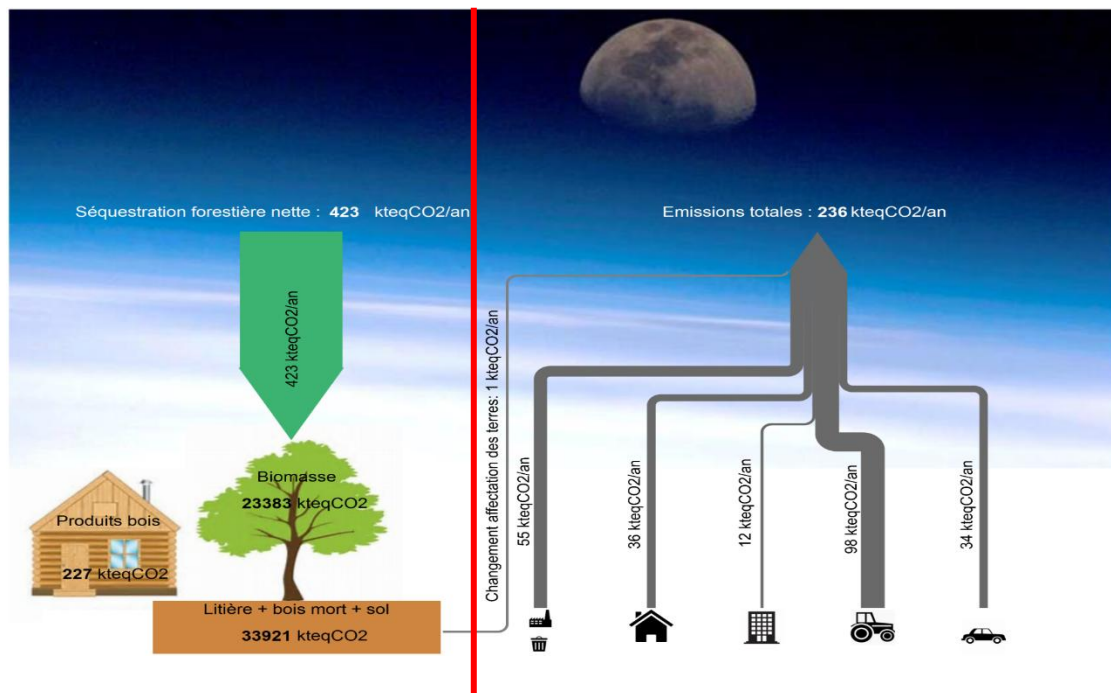


➤ Potentiel de développement

Le potentiel de développement de séquestration carbone a été étudié en suivant le scénario 2030 tendanciel : le territoire pourrait séquestrer annuellement le double que ce qu'indiqué précédemment.

Ce potentiel est conditionné à l'exploitation forestière et au taux de prélèvement dans les forêts.

Diagramme de Sankey sur les stocks et flux du territoire



Sources : Aduhme, Oreges 2017

## 1.6. Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique

L'état des vulnérabilités du territoire face aux effets du changement climatique a été réalisé. Divers types de vulnérabilités sont mises en avant et leurs effets risquent de s'amplifier à l'avenir du fait du réchauffement climatique.

➤ **Vulnérabilité économique**

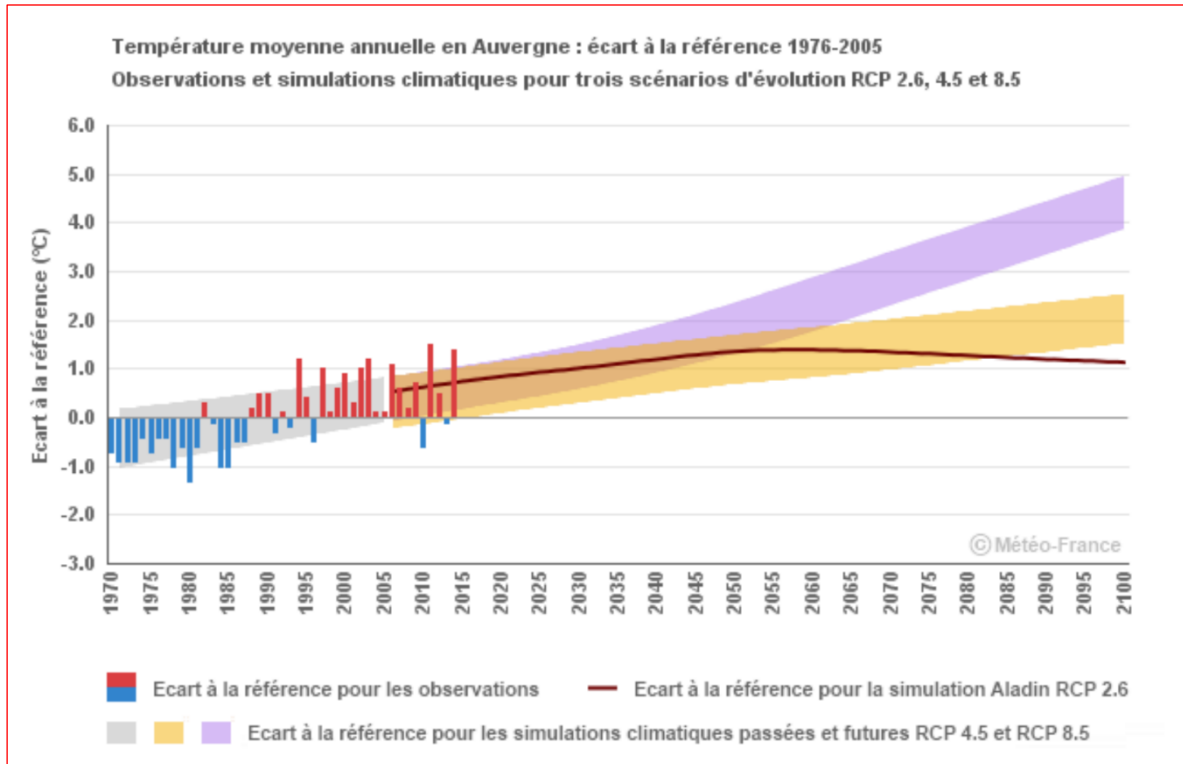
En 2014, la facture énergétique du territoire s'élevait à **78 millions d'euros**. Soit **2 800 € par habitant**.

En cas d'inaction, en 2030, elle pourrait s'élever à **200 millions d'euros** soit plus de **6 300 € par habitant**. Ceci s'explique par l'augmentation des coûts des matières premières et la montée en puissance de la fiscalité carbone.

➤ **Vulnérabilité climatique**

La vulnérabilité climatique du territoire :

## Vulnérabilité climatique du territoire – simulations d'évolution des températures



Températures d'été en Auvergne :

- Actuellement : 15°C
- En 2050 : 18°C à 19°C
- En 2100 : 18°C à 22°C

Températures d'hiver en Auvergne

- Actuellement : 3°C
- En 2050 : 3°C à 4°C
- En 2100 : 3°C à 6°C

En 2050, Clermont-Ferrand pourrait présenter le climat observé à Avignon aujourd'hui.

Cela se traduit pour les précipitations en 2100 : en hiver, le territoire connaîtra un cumul plus important, avec plus de jours pluvieux alors qu'au printemps en été en automne, le cumul est moins important, avec donc plus de jours de sécheresse mais des précipitations quotidiennes plus importantes les jours de pluie.

Pour les températures : des températures moyennes en hausse avec un nombre de « nuits tropicales » plus fréquentes. Le nombre de jours de gel sera cependant à la baisse. Cela se traduira sur le territoire par une baisse de besoins en chauffage mais une augmentation beaucoup plus importante des besoins en climatisation.

➤ **Risques naturels**

Synthèse des risques naturels :

	Situation actuelle	Tendances et scénario au fil de l'eau ↗ la tendance s'accélère = la tendance se maintient ↘ la tendance ralentit voire s'inverse
Faiblesse	Nuisances liées aux activités industrielles assez faibles sur le territoire : présence de sites industriels susceptibles d'être à l'origine d'une pollution (BASIAS), 4 sites en cours avec une pollution des sols avérée (BASOL), 6 sites concernés par l'inventaire IREP dont un site SEVESO seuil haut / PPRT (SANOFI)	↘ <b>Augmentation des exigences réglementaires et une meilleure prise en compte des règles de sécurité au sein des sites limitant l'impact de ces activités sur les milieux</b>
Faiblesse	Un risque feu de forêt très présent	↗ <b>Forte proportion boisée du territoire. Risque d'amplification de l'aléa suite au changement climatique (épisode de sécheresse)</b>
Faiblesse	Un risque d'inondation présent sur le territoire	↗ <b>Risque d'amplification de l'aléa : régime de pluie de plus en plus extrême</b>
Force	Une bonne connaissance des risques, intégrée à l'urbanisme	=

## 2. Stratégie retenue par le territoire

Fort de ces constats, les élus ont travaillé sur la stratégie qu'ils souhaitent pour le territoire. Il a été décidé de définir une stratégie atteignable et réalisable et de ne pas s'engager au-delà de 2030. Toutefois le territoire étant labellisé Territoire à Energie Positive (TEPOS), la cible 2050 et de diviser par deux les consommations par rapport à 2015.

5 secteurs ont été retenus comme axes de travail :

- Les transports ;
- Le secteur résidentiel ;
- Le secteur tertiaire ;
- L'agriculture ;
- L'industrie.

Pour ces 5 axes une déclinaison des objectifs a été validée.

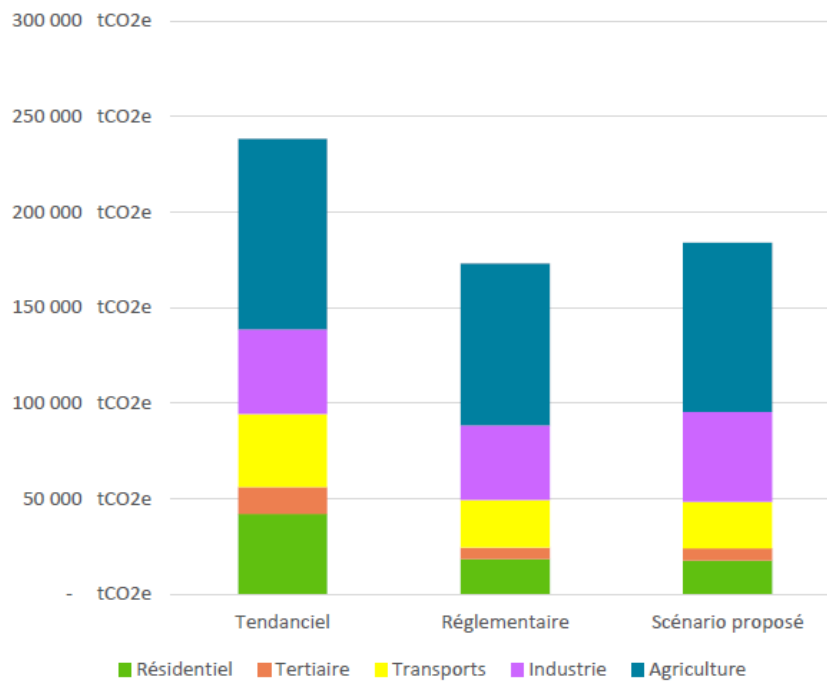
## 2.1. Objectifs réduction des émissions de gaz à effet de serre

L'objectif retenu concernant la réduction des gaz à effet de serre est de  $-28\%$  par rapport au scénario réglementaire qui tend à une réduction de  $-32\%$ .

Secteur	Réglementaire	ALF
Transports	-31%	-32%
Résidentiel	-54%	-55%
Tertiaire	-54%	-52%
Agriculture	-20%	-17%
Industrie	-35%	-21%
<b>Total</b>	<b>-32%</b>	<b>-28%</b>

Le poids des réductions dues au secteur industriel est moindre dans le scénario retenu que dans le scénario réglementaire avec une attente de réduction de  $-35\%$ .

Emissions de gaz à effet de serre en 2030 en fonction des scénarios



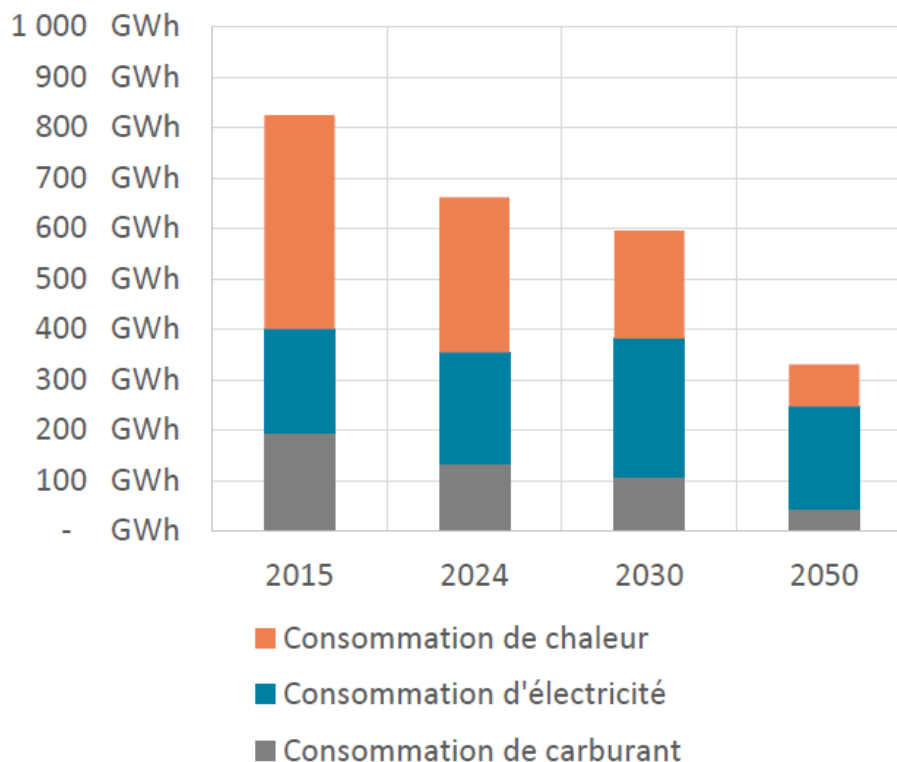
## 2.2. Objectifs consommation d'énergie

L'objectif de réduction des consommations est de 28 % en 2030.  
Cet objectif est en deçà de l'objectif réglementaire fixé à – 32% pour le territoire.

Secteur	Réglementaire	ALF
Transports	-15%	-32%
Résidentiel	-50%	-31%
Tertiaire	-50%	-27%
Agriculture	-10%	-13%
Industrie	-15%	-21%
<b>Total</b>	<b>-35%</b>	<b>-28%</b>

Il est toutefois ambitieux par rapport au scénario tendanciel. Le secteur résidentiel, plus gros consommateur du territoire participe à la baisse des consommations à hauteur de 31 % contre 50 % prévu dans le scénario réglementaire.

Evolution des consommations par vecteur énergétique



Sources : Calculs B&L Evolution

Le scénario retenu vise une forte réduction des consommations de chaleur d'ici à 2030 et 2050 ainsi qu'une baisse à moindre mesure des consommations de carburant.

### 2.3. Objectifs production d'énergies renouvelables

L'objectif du territoire est d'atteindre une augmentation de la production d'énergie renouvelable de + 63% entre 2025 et 2030.

Ci-dessous la répartition par type d'énergie :

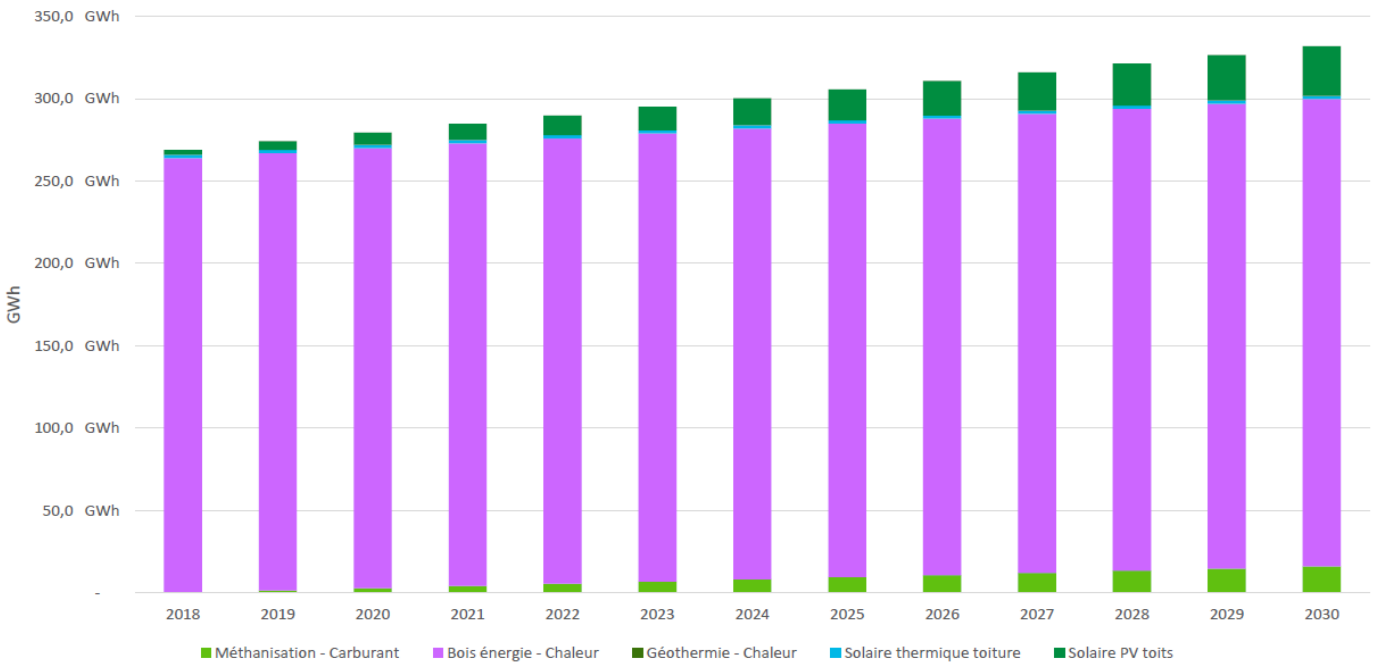
Source d'énergie	2015	2030
Méthanisation	0 GWh	16 GWh
Aérothermie, Géothermie, PAC	21 GWh	31 GWh
Bois énergie	264 GWh	284 GWh
Hydraulique	8 GWh	8 GWh
Solaire PV	3 GWh	30 GWh
<b>Total</b>	<b>307 GWh</b>	<b>361 GWh</b>
Part des ENR sur la consommation	37%	64%

Un fort potentiel de développement de la filière photovoltaïque a été identifié avec un objectif de 30 GWh en 2030.

Le développement des énergies renouvelables dépasse considérablement les objectifs réglementaires avec une exigence d'augmentation de + 32 %.

Le graphique ci-après détaille les objectifs d'augmentation de production d'énergies renouvelables par filière. La filière photovoltaïque augmente considérablement entre 2018 et 2030.

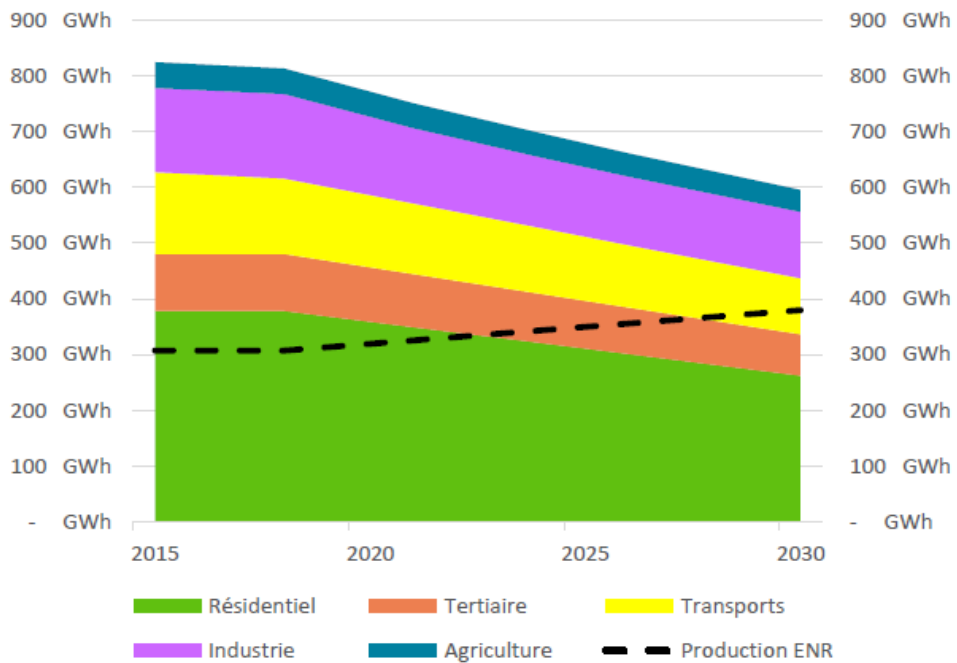
### Evolution des productions ENR par type d'énergie



Sources : Calculs B&L Evolution

La superposition des objectifs de réductions de consommations et ceux de production des énergies renouvelables permet d'indiquer l'avancement de l'objectif TEPOS à horizon 2030.




### Consommations d'énergie (scénario proposé)



Sources : Calculs B&L Evolution

## 2.4. Synthèse de la stratégie

La synthèse de la stratégie retenue indique que malgré des hypothèses ambitieuses, celle-ci ne permet pas d'atteindre les objectifs réglementaires concernant la consommation d'énergie et la réduction des émissions de GES. La stratégie s'en approche toutefois, d'autant que l'objectif de production d'énergies renouvelables est doublé par rapport à l'objectif réglementaire.

	<b>Objectif 2030 par rapport à 2015</b>	Scénario ALF		Exigence réglementaire
	Production d'énergie renouvelable	<b>64%</b>	<b>361 GWh</b>	<b>32%</b>
	Consommation d'énergie finale	<b>-28%</b>	<b>595 GWh</b>	<b>-35%</b>
	Emissions de GES	<b>-28%</b>	<b>184 ktCO2e</b>	<b>-32%</b>

## 3. Bilan à mi-parcours du PCAET (2022-2028)

### 3.1. Etat d'avancement du plan d'actions

Le plan d'actions du PCAET s'articule autour de 7 thématiques et 46 fiches actions. Chaque fiche actions est détaillée en termes de temporalité de réalisation, de budget et de référent de l'action. En effet le choix politique étant de principalement se concentrer sur les actions de la collectivité et des communes dans un premier temps.

L'intégralité des 46 fiches actions est donc portée directement par la collectivité ou en lien avec celle-ci.

#### ➤ **Axe 1 – Administration exemplaire**

#### **ADM1 – Mener une expérimentation en vue de créer une dynamique collective pour engager les changements de comportements au sein d'ALF**

La dynamique a débuté par le constat qu'il était nécessaire de mettre tous les agents de la collectivité sur un même niveau de connaissance du

**En cours**

dérèglement climatique. Aussi, deux agents de la collectivité ont été formés à La Fresque du Climat. Une session a été proposée aux élus du territoire en novembre 2022 ; 18 élus ont participé. Des sessions de formation ont été dispensées aux agents de la collectivité, aussi ce sont 20 ateliers qui ont permis de sensibiliser à la question 176 agents. Les retours des agents étaient assez positifs malgré quelques aspects négatifs plutôt dans l'atelier de la fresque en lui-même tels que l'impact émotionnel ou le manque de solutions concrètes.

Il est difficile d'atteindre un taux de participation de 100 % des agents de la collectivité du fait des contraintes de certains services, des arrêts maladie, du turn-over. En fonction des nécessités éventuelles, un atelier pourrait être maintenu chaque année pour les nouveaux agents.

Pour poursuivre la dynamique et répondre aux besoins de solutions concrètes ayant été émis par les agents ; un réseau d'éco-ambassadeur a été créé fin 2024. Une sollicitation auprès des agents volontaires a été réalisée et 5 agents se sont manifestés. Les premiers temps d'échanges et actions ont été mis en œuvre en 2025.

### **ADM2 – Généraliser la pratique du télétravail au sein d'ALF**

Une expérimentation a eu lieu en 2019 afin d'évaluer la généralisation de la pratique à tous les postes télétravaillables de la collectivité.

**Réalisée**

Le bilan a été réalisé en février 2020. Un état des lieux des postes télétravaillables a été réalisé ainsi que le nombre de jour potentiels en fonction du poste occupé. La période de confinement qui s'en est suivie a généralisé de fait cette pratique. Aussi à la suite de la période COVID-19 ; la pratique du télétravail a été ouverte à tous les postes télétravaillables. Au sein de la collectivité, 121 postes sont ouverts au télétravail et 48 agents bénéficient d'une convention de télétravail.

En 2024, cela représente 82 720 kilomètres évités grâce à cette pratique.

### **ADM3 – Engager ALF dans une démarche d'achats durables**

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement de la collectivité, un travail a été entamé pour favoriser l'achat de fournitures de bureau éco-responsables ou recyclées. Il s'agit également de se mettre en conformité avec la réglementation et d'atteindre les objectifs fixés voire au-delà.

**En cours**

L'objectif serait de rédiger une charte des achats responsables au sein de la collectivité.

La démarche exemplaire concernant les rénovations de bâtiments n'est pas systématique, cependant les aspects de confort des agents et/ou usagers ainsi que les critères de performance énergétique sont des points pris en compte lors des rénovations. Par exemple, le futur siège de la communauté de communes est une rénovation exemplaire qui a été pensée en coût global, intégrant du réemploi de matériaux présents dans le bâtiment et des matériaux biosourcés.

La démarche est enclenchée mais il reste à la systématiser et donc à intégrer des clauses en ce sens dans les marchés publics.

Une réflexion sur le parc de véhicule va être menée prochainement afin d'adopter une stratégie sur le renouvellement du parc de véhicule et notamment les véhicules électriques qui arriveront en fin de garantie.

Une réflexion est également à venir concernant les groupements d'achats avec les communes, notamment concernant l'approvisionnement en granulés de bois pour les nombreuses chaudières du territoire ; communales et intercommunales. Une étude étant également menée au niveau du département, la CC ALF n'a pour l'instant pas lancé la démarche sur le territoire.

#### **ADM4 – Mettre en œuvre une stratégie de gestion et de rénovation du patrimoine public intercommunal et communal**

La communauté de communes a lancé début 2025 un schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) afin de dresser un état de lieux de son parc tertiaire, d'étudier les possibilités d'amélioration des usages et taux d'occupation des bâtiments afin de céder certains bâtiments et réaliser des économies de fonctionnement. Ce schéma a pour but d'aboutir à un plan pluriannuel d'investissement permettant de hiérarchiser et prioriser les rénovations et travaux à réaliser.

**En cours**

Un travail similaire a été réalisé sur le parc de logement de la collectivité afin d'actualiser les Diagnostics de Performance Energétique (DPE) et de connaître l'état des logements par rapport à la réglementation des passoires thermiques.

La collectivité poursuit son adhésion à l'Aduhme est le profil énergétique a été réalisé pour la totalité ou presque des communes, celui de la communauté de communes sera actualisé fin 2025.

Le programme Chaleur Livradois Forez a été mis en place de 2020 à 2023 en partenariat avec l'Aduhme et le soutien financier de l'ADEME. Ce sont 14 changements de chaudières et 4 études de réseaux de chaleur qui ont été réalisés financés à hauteur de 210 926,80 € par l'ADEME. L'objectif de réduction des consommations a été atteint et dépassé ; 32 projets recensés ont permis 36 % de réduction de consommation estimée au lieu de 32 %.

#### **ADM5 – Tendre vers des contrats d'achat d'énergie responsable**

Un travail a été mené en 2020 sur l'achat d'électricité verte en lien avec l'Aduhme. La collectivité, adhérente au groupement d'achat de TE63 a fait le choix d'intégrer certains de ces bâtiments à l'offre d'électricité « verte » à savoir les 4 maisons de l'enfance.

**En cours**

Lors du renouvellement du marché, et dans un contexte énergétique contraint, les offres électricité « verte » ont été supprimées ; de ce fait, ALF ne bénéficie plus à l'heure actuelle d'une fourniture d'électricité « verte ».

Les élus de la collectivité ont également rencontré la Centrale hydro-électrique de Chantelauze située à Olliegues, celle-ci ouvre une partie de sa production à l'autoconsommation locale. Or, à l'heure actuelle la centrale ne pouvait pas proposer de tarifs attractifs à la collectivité. Dans un contexte

budgétaire contraint les élus n'ont pas donné suite mais cela reste une option, selon l'évolution du marché de l'électricité.

### **ADM6 – Effectuer un suivi de la qualité de l'air intérieur et du radon des bâtiments accueillants du public**

La collectivité a réalisé les autodiagnostic de la qualité de l'air intérieur ainsi que l'évaluation des moyens d'aération dans 16 bâtiments depuis 2019.

**En cours**

Depuis 2025, ALF est également équipée de 15 capteurs de CO2 à lecture directe ; 2 établissements de la collectivité les ont testés en 2025. Ces capteurs permettront de sensibiliser les agents dans les différents sites de la collectivité et principalement ceux liés à la petite enfance, mais également de les mettre à disposition des communes du territoire.

En conformité avec la réglementation une campagne de dépistage radon a été effectuée par la collectivité. 49 bâtiments ont été audités depuis 2021 ; la campagne se poursuit pour auditer les bâtiments qui ont pu être acquis/occupé par la collectivité depuis le lancement des diagnostics.

Afin de sensibiliser les communes à cette question du risque radon prégnante sur notre territoire ; plusieurs informations aux communes ont été faites à ces sujets tant sur les aspects de réglementation dans les établissements recevant du public que pour la protection des agents. Un marché groupé pour la campagne radon a également été proposé aux communes sans succès. Pour celles le demandant, un cahier des charges type leur est mis à disposition.

D'autres actions de sensibilisation sont mises en place auprès du grand public, notamment dans le cadre de l'évènement Respire ! La fête d'Ambert Livradois Forez via la présence de l'ATMO.

### **ADM7 – Améliorer la qualité du ciel nocturne**

Des supports de communication et de sensibilisation à destination des acteurs privés et habitants du territoire ont été réalisés par l'Inter Parc Massif Central (IPAMAC). Une étude a également été menée en 2020 à laquelle ont participé les communes d'Ambert et d'Ar lanc. L'objectif de cette étude étant de dresser un état des lieux de la pollution lumineuse en cœur de nuit.

**En cours**

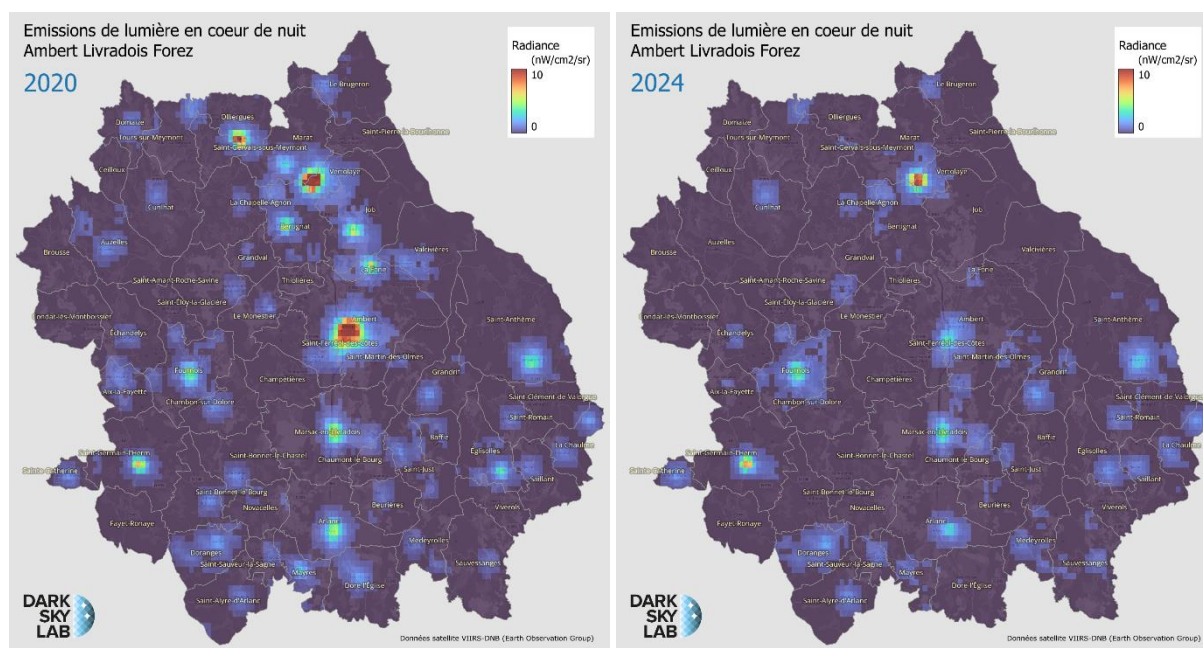
Une soirée autour du ciel étoilé a également été organisée dans le cadre de l'évènement Respire !. Une conférence suivie d'une observation du ciel étoilé a regroupé environ 60 personnes.

Un accompagnement est également proposé aux communes volontaires par le Parc naturel régional Livradois-Forez. Plusieurs niveaux d'accompagnement sont possibles dans l'optique de dresser un état des lieux du parc d'éclairage des communes et de lister si possible des points lumineux à supprimer, modifier ou créer.

La commune d'Ambert a initié ce travail et le poursuit chaque hiver dans l'optique de se rendre dans chaque hameau et de dresser avec les habitants les besoins et potentielles suppressions de point lumineux.

Sur le territoire d'Ambert Livradois Forez, la crise de l'énergie a fortement changé les pratiques, désormais ce sont 40 communes qui pratiquent l'extinction et 6 l'abaissement.

Il est important de préciser qu'une diminution significative de la pollution lumineuse a été constatée via des photos aériennes satellites entre 2020 et 2024.



### ADM8 – Mettre en place et animer une gouvernance territoriale pour devenir des administrations exemplaires

L'objectif de cette fiche est de travailler en réseau avec les autres administrations du territoire pour tendre ensemble vers l'exemplarité. La collectivité se positionnant en chef de file d'un réseau entre ces administrations pour promouvoir des initiatives publiques ou privées, organiser des challenges, prévoir des temps d'échanges et de rencontres mais également définir des formations pour les agents et élus et engager des actions collectives.

**A venir**

Cette action n'a pas encore débuté notamment par manque de temps ; elle devrait être engagée sur la seconde phase du PCAET.

### AGRI 1 – Restructurer et développer l'abattoir d'Ambert et l'offre d'ateliers de transformation collectifs

La restructuration de l'abattoir d'Ambert est en cours. Le programme d'actions a quelque peu de retard toutefois les travaux de mises aux normes et d'amélioration du fonctionnement ont été finalisés en 2025, l'abattoir a réouvert ses portes.

**En cours**

Concernant la seconde phase de pérennisation de l'activité, elle pourra s'enclencher à partir de fin 2025 – début 2026.

Le volet de transformation devrait débuter en 2026 avec un projet en lien avec l'abattoir. La collectivité pourra soutenir le développement d'autres projets qui pourraient voir le jour sur le territoire.

## **AGRI 2 – Accompagner la restauration collective dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'approvisionnement en produits locaux et de qualité**

Cette action a été réalisée dans le cadre du programme porté par la collectivité : À TABLE ! Mangeons bien, jetons moins. L'objectif est d'accompagner les établissements disposant d'un restaurant collectif dans le développement d'un approvisionnement durable et la réduction du gaspillage alimentaire, en lien avec les exigences des lois EGAlim (octobre 2018) et Climat et Résilience (août 2021).

**Réalisée /  
poursuite**

Le projet s'articule autour de 4 grands volets :

- L'accompagnement des établissements : 17 cantines scolaire et 11 autres établissements tel que le centre hospitalier d'Ambert sont accompagnés.
- La sensibilisation des convives : 15 classes du territoire ont bénéficié d'un programme d'animations pédagogiques, allant de la fourche à la fourchette.
- La structuration de l'offre agricole : plusieurs actions ont été réalisées et seront détaillées dans l'action AGRI 3.
- La communication.

Cette action a pour objectif de s'inscrire dans la durée et se poursuivre au fil des ans. Elle est très liée à l'action AGRI 1 et AGRI 3 à venir.

## **AGRI 3 – Développer l'offre alimentaire locale pour la restauration collective**

Cette action s'inscrit dans le projet A table ! via le volet de structuration de l'offre agricole pour servir la restauration collective.

**En cours**

Diverses actions ont été menées en ce sens :

- Un diagnostic agricole a permis d'évaluer l'offre alimentaire actuelle de notre territoire et de la comparer aux besoins de la restauration collective. Nos productions possèdent de nombreux signes de qualité mais auront besoin de se diversifier (légumes et fruits) pour approvisionner davantage les cantines et restaurants collectifs.  
[Présentation PowerPoint](#)
- Des temps collectifs pour se rencontrer, échanger sur les pratiques et progresser ensemble. Ainsi, différents temps ont été organisés : visite de l'abattoir, rencontres professionnelles, présentation de l'outil Agrilocal 63 du Département du Puy-de-Dôme.
- Des rencontres professionnelles ont eu en 2023 et 2024 (les prochaines sont prévues en 2026) pour faciliter les échanges entre les cuisinier-es de la restauration collective et les agriculteur-trices. Près de 20 producteur-trices locaux/locales et une quarantaine de participants ont pu échanger pour favoriser des approvisionnements de qualité et locaux pour nos cantines, EPHAD ou collègues.
- La valorisation de la viande BIO, locale et abattue à l'abattoir d'Ambert Livradois Forez. En 2025, l'objectif est d'organiser en octobre dans les restaurants collectifs, un menu avec de la viande bio issue d'animaux élevés localement et abattus à Ambert. Pour cela, en partenariat

avec Bio 63, un parcours d'interconnaissance sur la qualité de la viande de la prairie à l'assiette, est proposé en février et avril, aux éleveurs et cuisiniers de la restauration collective.

- Un annuaire des acteurs de la restauration collective a été créé ([Annuaire Maj-10-24 WEB.pdf](#)).

Cette action va également se poursuivre dans le temps dont la prochaine étape sera le menu commun approvisionné en viande bio locale et abattue à l'abattoir d'Ambert, en octobre 2025.

#### AGRI 4 – Accompagner le développement des circuits courts

**En cours**

La valorisation des produits locaux et de saison a été effectuée lors d'animations telles que la cuisine sur le marché avec l'utilisation de produits locaux des exposants sur place.

Un guide sur l'alimentation locale et de saison a été distribué aux familles des convives dans le cadre du projet A table !

[ALF livret A5 PAGE A PAGE](#)

Cette action reste à développer et amplifier.

#### AGRI 5 – Accompagner les pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement dont l'agriculture biologique

**En cours**

Le parc naturel régional porte le dispositif Dore J'adore dont l'objectif est de mutualiser les compétences de plusieurs structures d'accompagnement afin de proposer un accompagnement personnalisé (gratuit) afin de soutenir les agriculteurs et agricultrices au mieux dans les nombreux changements auquel doit faire face le monde agricole (changement climatique, attentes sociétales, débouchés économiques, charge de travail, ...). Depuis, 2022, 19 fermes ont été accompagnées par ce dispositif pour la réalisation d'un diagnostic. 11 fermes ont également bénéficié d'un accompagnement ciblé telle que la plantation de haies, la gestion des zones humides, ... En 2024, 4 agriculteurs ont été accompagnés par ce dispositif. Concernant la surface bio sur le territoire, elle représente 1 969 hectares soit 6,1% de la surface agricole du territoire (source : <https://www.agencebio.org/observatoire-de-la-production-bio-sur-votre-territoire/>).

Le service déchets de la collectivité participe à la collecte des plastiques une fois par an.

#### AGRI 6 – Promouvoir une sylviculture durable

**En cours**

Un chargé de mission forêt a intégré la collectivité mi 2024 ; les actions liées à ce sujet vont donc s'accélérer. En effet, une action a été lancée en 2025 pour lutter contre le morcellement de la propriété via l'animation de la bourse foncière Ma forêt bouge.

Une réunion a eu lieu pour sensibiliser les propriétaires de sapinière sur les effets du changement climatique et les potentielles actions envisageables ; une centaine de personnes étaient présentes.

La sensibilisation des publics scolaires va être lancée en 2025-2026. Avec l'opération "Dans 1000 communes, la forêt fait école", l'association des communes forestières accompagne les communes et les établissements scolaires dans leur association à la forêt de leur territoire. L'idée est qu'une classe, ou bien souvent ici : tout l'établissement, se lie à une forêt publique de la commune pour sensibiliser les plus jeunes à l'ensemble des activités liées à ce milieu. Initiation nature, découverte des métiers de la gestion, de l'exploitation, de la protection des forêts, parrainage d'un arbre, découverte de la faune, de la flore, sensibilisation aux questions environnementales, etc. Au gré de nombreuses sorties de terrain, à la rencontre des personnes qui y travaillent, les élèves et leurs enseignantes découvrent, comprennent et apprennent avec la forêt comme contexte. Sur la communauté de communes Ambert Livradois Forez, deux établissements (ou RPI) se sont montrés intéressés.

### AGRI 7 – Restaurer et préserver les corridors écologiques

Cette action est en cours sur plusieurs aspects. La restauration de la continuité écologique des cours d'eau est gérée par les contrats territoriaux présents sur le territoire (3).

**En cours**

Une action à destination des agriculteurs est lancée via les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), l'accompagnement est porté par le parc naturel.

La communauté de communes a relancé une action à destination des communes du territoire ; celles volontaires ont pu bénéficier d'un diagnostic de leur pratique (gestion de leurs espaces verts, ...) par la FREDON AURA. Ces diagnostics ont donné lieu à des pistes d'amélioration et des propositions de chantiers. Plusieurs communes ont répondu à l'appel, les chantiers seront réalisés avec le soutien de la communauté de communes à l'automne 2025. Cet accompagnement vise principalement à accompagner les communes dans la gestion durable de leurs espaces verts, la réduction des déchets verts et l'adaptation des plantes aux conditions climatiques notamment.

### ECO 1 – Agir pour le développement d'un tourisme durable

Une sensibilisation à la gestion des déchets, notamment sur la valorisation des déchets verts, a été menée auprès des restaurateurs et hébergeurs du territoire par le service déchets.

**Partiellement  
réalisée**

Le réseau Coccinelle porté par le parc naturel a été abandonné et le guide des bonnes pratiques n'a pas été réalisé. Toutefois le parc naturel souhaite remettre à jour la labellisation Valeurs PNR. Un chargé de mission était en cours de recrutement avant l'été afin de relancer la dynamique. La fiche action va être reformulée autour de cette labellisation.

[Plaque-beneficiaire-modifie-janvier-2022.pdf](#)

[Hébergements éco-responsables | Vacances en Auvergne – Maison du Tourisme du Livradois Forez](#)

### ECO 2 – Permettre des séjours sans voiture ou avec une utilisation réduite

La pratique du VVT à assistance électrique s'est renforcée grâce à l'investissement sur le territoire de plusieurs acteurs privés. Une ligne de

**Réalisée**

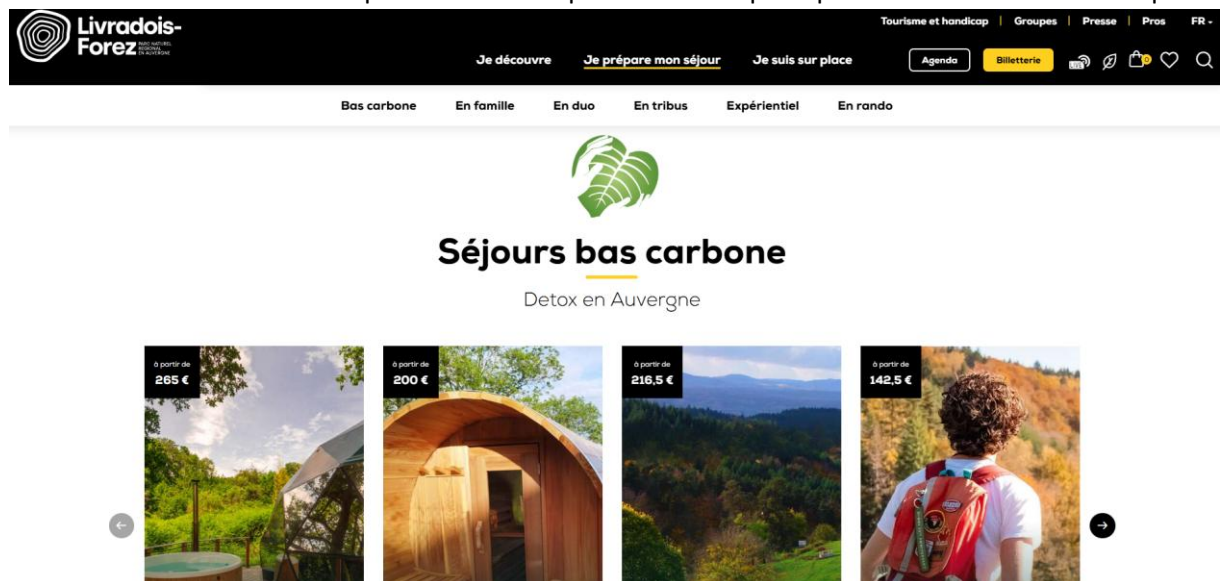
train Ambert/La Chaise Dieu existe et une autre ligne entre Vertolaye et Olliergues est à l'étude mais représente une part très résiduelle.

Peu d'actions ont été développées sur le covoiturage.

Par ailleurs la Maison du Tourisme Livradois Forez met en avant les acteurs éco-responsables du territoire ; notamment les hébergeurs. Ceux-ci sont en mesure de proposer des circuits sans voiture à leurs hôtes. De plus, un séjour vélo en VVT à assistance électrique 5 jours et 4 nuits a été développé par la maison du tourisme et commercialisé par Allibert Trekking.

Enfin, 4 séjours bas carbone ont été mis en place par la maison du tourisme et sont présents sur son site internet sur une rubrique spécifique.

Les actions réalisées de cette fiche concernent principalement les séjours avec peu ou sans voiture ; une reformulation de la fiche pourra être faite pour l'orienter principalement sur cette thématique.



[Tourisme durable en Auvergne – Livradois, destination éco-responsable](#) | [Vacances en Auvergne – Maison du Tourisme du Livradois Forez](#)

### ECO 3 – Convertir les sites d'activités de pleine nature

Du fait du peu de neige sur les dernières saisons, les activités « neige » sont en baisse qui s'illustrent par la fin des activités nordique au col du Béal et baisse de l'activité sur le secteur du col des Pradeaux. Il n'y a pas de projets de développement sur les stations.

**En cours**

Les activités « libres » perdurent telles que les raquettes, le ski de rando ou le snowkite.

A contrario, un travail est mené sur le développement des activités « toutes saisons » :

- « Destination Gran'R » : Le plus grand espace VTT de France labellisé FFC a vu le jour à l'initiative d'une jonction entre quatre espaces VTT au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes (le massif des Bois Noirs, le Parc naturel régional du Livradois Forez, la Montagne Bourbonnaise et la Côte Roannaise). Dans sa totalité, il propose aux vététistes pas moins de 200 circuits soit 4 500 kilomètres labellisés par la Fédération Française de Cyclisme.
- Programme Territoire de lacs : un travail a été mené en lien avec les communes sur les plans d'eau du territoire.
- Accueil de porteur de projet : trottinettes électriques aux Pradeaux par exemple.

En sus, la station de Prabouré continue ses actions de diversification engagées depuis plusieurs années désormais (investissement dans son bâtiment accueil/restauration,...).

Cette action va être reformulée pour centrer l'action autour de la station de Prabouré qui représente l'enjeu majeur du territoire.

#### ECO 4 – Intégrer des exigences environnementales dans la conception de la ZAC des Barthes

Le volet environnemental est un volet très fort du projet des Barthes qui a été fortement présent dans la phase conception (éviter/réduire/compenser les zones humides et les espèces protégées).

**En cours**

Le projet a pris un peu de retard mais les exigences environnementales sont bien prises en compte. Le projet n'est pas encore entré dans une phase opérationnelle : la phase travaux est prévue pour 2026.

#### ECO 5 – Mobiliser les acteurs économiques autour de l'économie circulaire et la transition énergétique

La démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) a été lancée sur le territoire dès 2017. Une stratégie a été validée et un accompagnement pour mettre en place cette démarche a été réalisé. Divers acteurs et entreprises ont été sollicités et rencontrés dans le cadre de la démarche. Un bilan a été dressé en 2020 mais aucune suite n'a été donnée depuis.

**Abandonnée**

Les entreprises ont été sensibilisées au tri des déchets par le service déchets de la collectivité.

Cette fiche est pour l'instant abandonnée ; un échange entre les différents services concernés est à programmer afin d'arrêter ensemble le devenir de cette action.

#### ECO 6 – Promouvoir le bois local

Cette action n'a pour l'instant pas débutée ; si ce n'est une visite organisée par l'interprofession FIBOIS AURA le 12 juin dernier, à la Maison des services de Viverols pour les projets de réhabilitation avec le bois.

**A venir**

Suite à l'arrivée d'un chargé de mission forêt en 2024, les actions en lien avec cette thématique vont s'accélérer sur la seconde période du PCAET.

#### ECO 7 – Agir pour la transformation locale du bois

Cette action a débuté en 2025 sous l'impulsion du parc naturel régional dans l'optique de développer les scieries de services.

**En cours**

Il s'agit de lancer une étude sur les scieries de services afin d'étudier les potentiels de vente directe aux particuliers et artisans locaux.

## ECO 8 – Généraliser le tri et le recyclage auprès de tous les acteurs économiques

Une communication a été réalisée auprès des entreprises du territoire afin de généraliser le tri et le recyclage.

**Réalisée**

Les tonnages récoltés mêlent la collecte des particuliers et du monde économique, il est donc difficile d'exporter des données propres aux acteurs économiques. Toutefois depuis 2020, nous constatons une hausse constante des tonnages récoltés passant de 1 692 tonnes en 2020 à 2 588 en 2024.

Cette action va bien évidemment s'inscrire dans la durée mais les objectifs de l'action ont été réalisés.

## ENE 1 – Installer des centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments

L'opération Solaire Dôme a été lancée sur le territoire en 2023. Les premières installations ont vu le jour en 2024. Au total, 17 communes se sont engagées dans la démarche représentant 31 toitures.

**En cours**

La collectivité a pris des parts dans la SCIC Toi et Toits, à l'heure d'aujourd'hui aucun projet n'a abouti en lien avec la SCIC mais la collectivité poursuit sa démarche de développement des énergies renouvelables avec un projet en réflexion sur le site Anna Rodier.

Une réflexion plus large va être lancée fin 2025 – 2026 avec de mettre en place une stratégie de développement de centrales photovoltaïque dans l'optique d'une autoconsommation collective patrimoniale.

ALF est signataire de la charte départementale pour le développement du photovoltaïque et notamment concernant la préservation des terrains agricoles. En lien avec la charte du parc naturel, l'objectif est avant tout d'installer des panneaux solaires en toiture de bâtiments et sur des terrains artificialisés ou dégradés. C'est le cas du parc solaire au sol implanté sur le site de l'ancienne déchetterie du Poyet à Ambert par le Valtom.

## ENE 2 – Installer une unité de méthanisation agricole sur le territoire d'ALF

Le projet en cours objet de la fiche action n'a pas vu le jour pour diverses raisons. L'entreprise porteuse de la démarche n'est plus en capacité de porter et accompagner le projet.

**Abandonnée**

Cette fiche action est désormais obsolète.

## ENE 3 – Soutenir le développement d'unités collectives de méthanisation agricole

Le projet initié sur le territoire du Haut-Livradois n'ayant pas vu le jour, la collectivité a tout de même soutenue l'organisation d'une rencontre à destination des élus et agriculteurs présentée par GRDF en mai 2025 ; celle-ci a accueilli très peu d'agriculteurs et quelques élus.

**En cours**

Toutefois, la collectivité soutiendra le développement de démarches pouvant émerger.

#### ENE 4 – Encourager le chauffage au bois-énergie

Les aides aux propriétaires permettent de financer des dossiers de chaudières bois ; entre 2022 et 2024, ce sont 40 dossiers qui ont été financés dans le cadre du PIG départemental.

[Politique de l'habitat - Ambert Livradois Forez - Communauté de communes](#)

**Réalisée /  
poursuite**

Les collectivités ont été soutenues au passage à l'acte grâce au Programme Chaleur Livradois Forez, financé par l'ADEME qui a permis entre 2020 et 2023 la mise en place de 13 chaudières et 3 études concernant des réseaux de chaleur.

Ce programme n'est plus porté par ALF à l'heure actuelle mais par TE63 ; de plus il est ouvert aux entreprises.

Une communication en ce sens a été faite auprès des entreprises du territoire.

#### ENE 5 – Œuvrer pour le développement de l'énergie éolienne

La collectivité n'a pas été proactive en la matière, toutefois le projet en cours sur le Haut-Livradois a été abandonné en 2022.

D'autres porteurs de projet ont sollicité des communes du territoire ; la collectivité a pris la posture de suivre les volontés des communes, aucune suite à donner n'a eu lieu.

**En cours**

#### ENE 6 – Favoriser le développement des installations de production d'énergie renouvelable sur le territoire

Diverses actions ont été menées afin de favoriser le développement des énergies renouvelables. Des balades thermiques en lien avec le service Rénov'Actions 63 ont lieu afin de sensibiliser le grand public à l'isolation de leur maison, au mode de chauffage et aux aides potentielles pour la réalisation de ces travaux. Des portes ouvertes de maisons rénovées ont également été organisées par Rénov'Actions 63.

La collectivité finance une partie du poste du conseiller Rénov'Actions 63 et du temps d'agents en interne afin de communiquer et conseiller les habitants du territoire sur les solutions les plus adaptées à leur situation.

Concernant les collectivités, des outils de communications ont été mis en place afin de lister les aides possibles pour des travaux de rénovation énergétique. ALF a porté le programme Chaleur Livradois Forez, 15 communes ont participé à ce dispositif qui a permis l'installation de 13 chaudières bois granulés.

L'opération Solaire Dôme est en cours et représente 31 toitures de collectivités publiques qui sont ou seront prochainement équipées de panneaux solaires.

**Réalisée /  
poursuite**



En lien avec la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, un travail a été initié par le SCOT Livradois-Forez est soutenu par les communautés de communes parties-prenantes

du territoire. Les communes ont été sollicitées pour définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Sur le territoire d'Ambert Livradois Forez, 35 communes ont défini des zones d'accélération ce qui représente 208 zones d'accélération réparties comme suit :

- 150 zones Solaire PV toiture ;
- 16 zones solaire au sol ;
- 10 zones ombrières PV ;
- 6 zones pour l'hydroélectricité ;
- 14 zones pour la géothermie ;
- 2 zones pour la méthanisation ;
- 30 zones réseau de chaleur bois.

A noter également que 7 communes ont fait le choix de ne pas définir de zones.

### TV 1 – Animer, suivre et évaluer le PCAET

Le service énergie est désormais composé de 2 agents qui œuvrent pour la réalisation des actions en lien avec tous les autres services de la collectivité concernés.

**Réalisée /  
poursuite**

Un comité de pilotage a été mis en place en lien avec la démarche TEPOS et se réunit une fois par an. Depuis la fin de la démarche TEPOS en 2024 l'organisation a quelque peu évolué. Un temps de bilan annuel est conservé mais dans un format quelque peu différent.

Le bilan à mi-parcours sera présenté aux membres de l'exécutif et aux directeurs de pôle. Les agents référents de fiches actions seront également destinataires de la présentation.

Un bilan annuel de l'avancement des actions est réalisé. Initialement pensé via l'outil Prosper, l'outil se révèle chronophage à l'usage et ne permet pas d'extraire les données souhaitées.

Aussi le suivi de la fin du PCAET se fera directement via les fiches actions en complétant chaque année les indicateurs concernés. Puis, pour une vue plus générale de l'atteinte des objectifs, l'outil Terristory sera utilisé.

### TV 2 – Se doter de moyens financiers pour mettre en œuvre le PCAET

Le service énergie réalise une veille des financements potentiels et quand cela est possible finance directement des actions via son budget.

**Réalisée /  
poursuite**

Le Fonds Vert pour les PCAET apparu en 2025 est un véritable atout dans un contexte budgétaire contraint au sein de la collectivité.

### HAB 1 – Permettre la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire

Le guichet unique commerce habitat existe depuis 2021. Il permet de centraliser les diverses permanences à destination des particuliers et des entreprises.

**Réalisée /  
poursuite**

Les opérations pour la rénovation de l'habitat ont permis, depuis 2021, le traitement de :

- 139 dossiers dans le cadre du PIG ;
- 67 dossiers dans le cadre de l'OPAH.

L'expérimentation AEELA en lien avec la MSA a été proposée sur le secteur mais n'a pas connu de suite. Cette part de l'action pourra être supprimée n'étant plus d'actualité.

## HAB 2 – Sensibiliser aux éco gestes du quotidien dans le logement

La sensibilisation auprès des habitants a été réalisée par divers moyens :

- Action « ça commence par nous » : un programme de 10 défis durables par mois qui a été lancé auprès des habitants via les réseaux sociaux. Cette action a été très chronophage pour les services et ne permet pas de quantifier les bénéfices de l'action.
- Action de sensibilisation dans le cadre de « La fête du jeu » à Eglisolles : un jeu de mise en situation des éco gestes à adopter dans son habitat a été proposé ; 6 enfants ont participé
- La sensibilisation aux éco gestes a également eu lieu lors de l'évènement « Respire ! la fête d'Ambert Livradois Forez » : il s'agit d'une sensibilisation au développement au sens large ; une ressourcerie est présente pour valoriser les objets de seconde main et le recyclage tout comme une friperie par exemple.
- Une sensibilisation sur la ressource en eau a également été menée via la réalisation de bar à eaux, permettant de sensibiliser à l'utilisation de l'eau du robinet et non l'eau en bouteille.

**Réalisée /  
poursuite**

Une action va être lancée en 2025, concernant la sensibilisation au radon dans son habitat. La collectivité a été retenue dans le cadre de l'appel à manifestation de l'ARS 2025. Un programme d'actions sera lancé fin 2025 par l'association CLCV.

Afin de sensibiliser les plus jeunes, le programme Watty à l'école a été lancé de 2018 à 2023. Au total ce sont 69 classes, soit 1 197 élèves ayant bénéficié de ce dispositif.

Une mallette pédagogique « En boîte Dédé » est également disponible en prêt mais reste très peu sollicitée : 2 prêts depuis son lancement.

## HAB 3 – Favoriser l'émergence d'un projet de réemploi de matériaux de construction

La matériauthèque les Chutes de la Dore a ouvert ses portes le 17 septembre 2022, soutenue par la collectivité. Des collectes de matériaux sont réalisées dans les caissons des déchetteries mis à disposition par la communauté de communes.

En 2024, la matériauthèque a collecté 55 tonnes de matériaux et en a revendu 35 tonnes. Une importante collecte a été effectuée via le chantier de rénovation du futur siège de la collectivité ; les éléments ne pouvant être réemployés sur site ont été donnés à la matériauthèque ce qui représente 9 416 kg.

**Réalisée**

#### HAB 4 – Economiser la ressource en eau dans le logement

Tels qu'indiqués dans l'action HAB 2 ; divers moyens de sensibilisation sont utilisés auprès des habitants.

Des bars à eaux sur les marchés ont eu lieu en 2022 ; au total 5 bar à eaux ont permis de sensibiliser 48 personnes qui se sont prêtées au jeu et bien d'autres qui se sont arrêtées au stand sans oser jouer. L'objectif de ces bars à eaux étant de sensibiliser les habitants sur la ressource et la réduction des déchets en optant pour l'eau du robinet.

**Réalisée /  
poursuite**

Une réflexion est en cours afin de proposer une subvention à l'achat de cuve de récupération d'eau de pluie auprès des habitants du territoire.

Concernant les collectivités locales, des actions sont également menées par le service biodéchets ; notamment sur la gestion des espaces verts et la ressource en eau : adapter les plantations pour qu'elles soient peu demandeuses en eau et nécessitent peu de taille pour une gestion des déchets verts facilitée.

#### URBA 1 – Un aménagement du territoire qui prend en compte les thématiques climat-air-énergie

Cette action est en cours, d'une part lors des révisions des documents d'urbanisme déjà présents. D'autre part, dans la réflexion pour l'élaboration du futur PLUI-H de la collectivité. Une chargée de mission a été recrutée en 2024 pour amorcer la démarche avec les élus et préparer la future gouvernance de ce PLUI. Un groupe de travail d'élus s'est constitué pour travailler autour de la question de l'intérêt de ce PLUI, de sa gouvernance et de la manière de travailler.

Un positionnement du conseil communautaire est prévu en septembre 2025 pour valider la réalisation du PLUI-H et si oui de quelle manière ; via une régie ou bien en externalisant.

**En cours**

#### URBA 2 – Développer le compostage des déchets organiques et la gestion des déchets verts de proximité

La collectivité a mis en place divers modes de compostage ; des composteurs individuels sont disponibles pour l'habitat plus dispersés sous réserve d'une formation au compostage. Des composteurs de quartiers sont installés dans les bourgs en accord avec les communes.

Une cartographie des composteurs est présente sur le site internet de la collectivité :

[Compostage - Ambert Livradois Forez - Communauté de communes](#)

**Réalisée /  
poursuite**

Diverses animations pour sensibiliser aux techniques de jardinage au naturel, au compostage, à la valorisation des branchages sont réalisés lors d'évènements tel que « Respire ! ».

Du matériel mutualisé pour le désherbage des espaces est à disposition des communes qui le souhaitent, des journées de formation sont organisées. De plus, tel qu'indiqué dans la fiche AGRI 7 un accompagnement a été proposé aux communes via la FREDON pour diagnostiquer leurs pratiques de gestion des espaces verts et proposer des solutions. Le sujet de la gestion des déchets verts en est une part importante avec des questionnements sur l'adaptation plantations pour éviter des tailles régulières et donc limiter les déchets verts.

Le service déchets est également présent sur les grandes manifestations du territoire afin de sensibiliser les participants au tri des déchets et biodéchets ; par exemple lors du World Festival d'Ambert.

### MO 1 – Elaborer un plan de mobilité simplifié / Etablir une stratégie locale de mobilité

La compétence mobilité a été transférée à la région, la collectivité n'a donc pas lancé de plan de mobilité simplifié. Toutefois un diagnostic sur la mobilité sociale a été réalisé en lien avec l'association Détours. Ce plan a donc été réalisé sous l'angle de la mobilité sociale et solidaire ayant débouché sur une action qui sera développée dans l'action MO8 – MO9.

**Réalisée**

### MO 2 – Favoriser les mobilités actives

Cette action est en cours de mise en œuvre, l'étude concernant un itinéraire à vélo le long de la Dore a été réalisée mais il n'y a pas eu d'investissement par la suite l'articulation étant complexe.

**En cours**

L'extension du réseau cyclable est en cours concernant la pratique du VTT notamment sur les secteurs d'Arlanc et du Haut-Livradois. Un travail de concertation avec les communes a été réalisé et devra se concrétiser par un repérage terrain des circuits.

Un accompagnement aux communes est également réalisé dans le cadre des études sur les centres-bourg pour le prisme des déplacements et des aménagements.

Concernant le développement d'une offre pour le changement des pratiques, un service de location de vélo longue durée a été mis en place et fonctionne bien. Des ateliers de sensibilisation avant chaque location de vélos étaient obligatoires et le fonctionnement était positif, depuis la fin de l'obligation pour la location longue durée, ces ateliers sont très peu sollicités.

Le développement de nouveaux équipements est en expérimentation avec l'ouverture à la location longue durée d'un vélo cargo et d'un longtail.

[ALF GUIDES-A5-12p-WEB-20230404](#)

Des aménagements ont été mis en place en conformité avec la loi de mobilité. A ce jour 190 stationnements vélos et 2 abris vélos ont été installés. Des éco compteurs vont être prochainement installés sur les Hautes-Chaumes.

D'autres projets sont à l'étude mais freinés par des contraintes budgétaires.

### MO 3 – Rationaliser la collecte et le transport des déchets sur le territoire

Une étude sur les solutions possibles pour se substituer à la collecte des bacs a été réalisée en 2019. Les options possibles n'ont pas été retenues par les élus ; ceux-ci ont souhaité conserver un service de proximité dans un territoire avec une population vieillissante. La collecte traditionnelle en bacs est donc toujours en place avec des résultats payants ; la proximité apporte des effets positifs au tri.

**Réalisée**

Depuis 2023, le service déchets étudie des solutions pour réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre.

Cette fiche action va donc être réorientée pour la seconde période du PCAET sur les solutions techniques et financières et les actions pour baisser la consommation de carburant et les émissions de GES lors des collectes.

#### MO 4 – Rationaliser les tournées du portage de repas à domicile

La systématisation de l'utilisation du point GPS n'est pas encore complètement acquise. Les conducteurs de tournées rationalisent les tournées mais des améliorations peuvent être mises en place et seront développées à l'avenir.

**En cours**

#### MO 5 – Accompagner les projets de télémédecine

Cette action a été abandonnée par la collectivité. A noter cependant que des pharmacies du territoire utilisent ce fonctionnement à titre individuel notamment pour le renouvellement des ordonnances.

**Abandonnée**

#### MO 6 – Promouvoir et communiquer sur les solutions de transports doux et durables

Un livret mobilité recensant les différents modes de transports est édité par la collectivité et renouvelé régulièrement ; une actualisation paraîtra fin 2025. Ce livret est disponible dans les divers accueils de la collectivité ; maison des services, accueil ainsi qu'en ligne.

**Réalisée /  
poursuite**

Un travail a été lancé afin de mettre en place un plan de mobilité inter-entreprises.

La collectivité participe au Challenge mobilité depuis 2018 et informe les collectivités et entreprises du territoire pour qu'elles y prennent également part.

[Livret Mobilites sept2022.pdf](#)

#### MO 7 – Convertir les aires de covoiturage existantes en sites de connexion multimodale

Cette action va être réorientée ; en ce qui concerne les aires de covoitages du territoire, développer l'intermodalité s'avère complexe. Par exemple, le développement de bornes de recharge électrique sur les aires pose la question du temps de charge et donc de l'attente des conducteurs. Les aires sont généralement excentrées et ne présentent que peu de possibilités d'activités pendant la charge.

**En cours**

L'objectif de cette action va être réorienté davantage sur l'aménagement pur de ces aires et leur mise en avant. Bien les identifier, les faire connaître permettra un usage plus conséquent.

Un travail a été initié en lien avec le département afin d'identifier les aires du territoire, officielles et officieuses, de les aménager et donc de les faire connaître pour les optimiser. Il s'agira là de l'objectif pour cette seconde phase du PCAET.

**MO 8 – Mener des expérimentations pour développer la mobilité partagée**

**MO 9 – Permettre aux personnes en situation d'insertion socioprofessionnelle d'accéder à une solution de mobilité**

Ces deux actions vont être regroupées en une seule : Développer des expérimentations de mobilité solidaire. En effet, la réalisation de ces actions est imbriquée, la mobilité sociale et un enjeu majeur du territoire et les solutions de mobilité partagée sont orientées sur les aspects sociaux et solidaire.

***En cours***

Un transport d'utilité social « Tous Mobiles » a été mis en place en 2025 ; les premiers trajets ont été réalisés via des conducteurs bénévoles qui se sont portés volontaires. Ce projet est porté par la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme en lien avec l'association Détours et la collectivité.

Un projet est également en construction et devrait voir le jour en 2026, porté par l'association Détours pour la mise en place de véhicules partagés.

[depliant\\_communication\\_TUS.pdf](#)

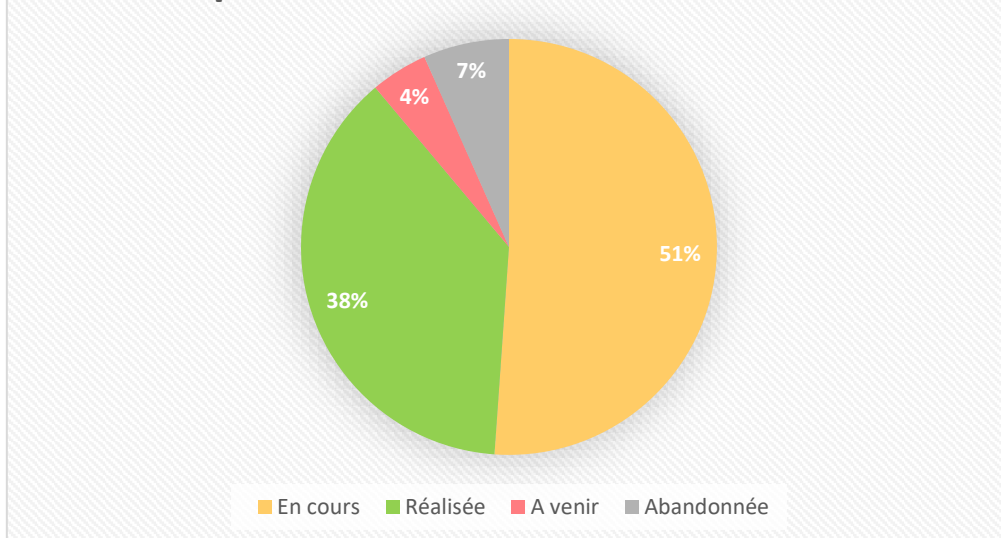
### 3.2. Synthèse de l'état d'avancement

Tableau de synthèse – code couleur de l'état d'avancement des fiches

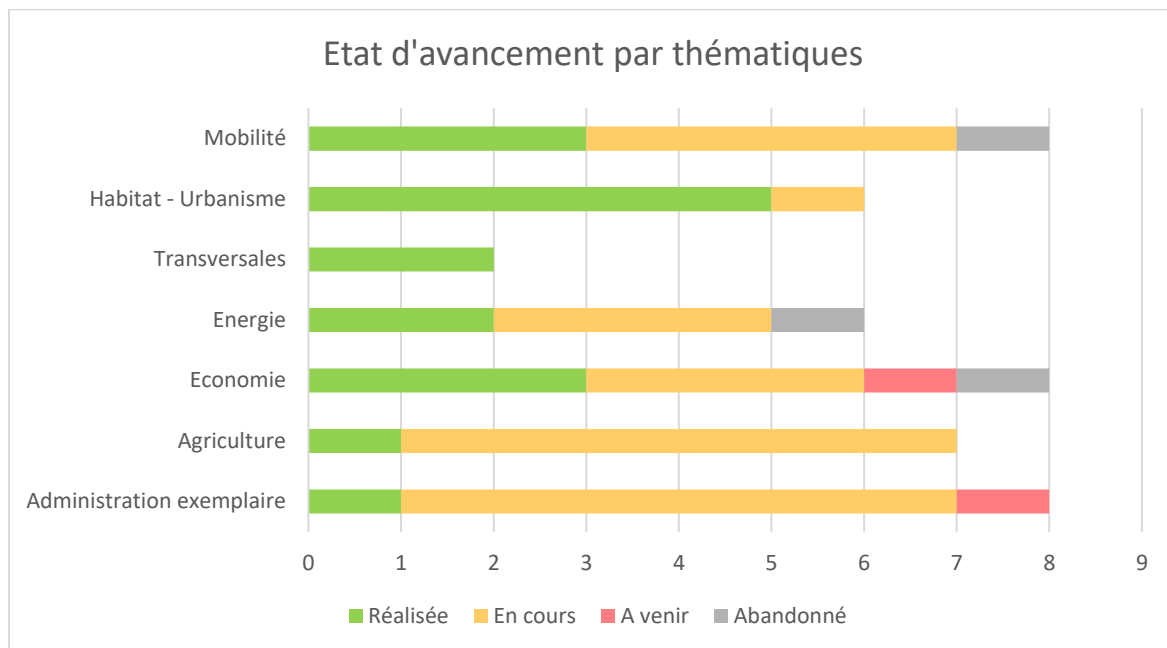
Thématique	N° fiche	Désignation	Etat d'avancement
Administration exemplaire	Action ADM1	Mener une expérimentation en vue de créer une dynamique collective pour engager les changements de comportements au sein d'ALF	En cours
	Action ADM2	Généraliser la pratique du télétravail au sein d'ALF	Réalisée
	Action ADM3	Engager ALF dans une démarche d'achats durables	En cours
	Action ADM4	Mettre en œuvre une stratégie de gestion et de rénovation du patrimoine public intercommunal et communal	En cours
	Action ADM5	Tendre vers des contrats d'achat d'énergie responsable	En cours
	Action ADM6	Effectuer un suivi de la qualité de l'air intérieur et du radon des bâtiments accueillants du public	En cours
	Action ADM7	Améliorer la qualité du ciel nocturne	En cours
	Action ADM8	Mettre en place et animer une gouvernance territoriale pour devenir des administrations exemplaires	A venir
Agriculture	Action AGR11	Restructurer et développer l'abattoir d'Ambert et l'offre d'ateliers de transformation collectifs	En cours
	Action AGR12	Accompagner la restauration collective dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'approvisionnement en produits locaux et de qualité	Réalisée / poursuite
	Action AGR13	Développer l'offre alimentaire locale pour la restauration collective	En cours
	Action AGR14	Accompagner le développement des circuits courts	En cours
	Action AGR15	Accompagner les pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement dont l'agriculture biologique	En cours
	Action AGR16	Promouvoir une sylviculture durable	En cours
	Action AGR17	Restaurer et préserver les corridors écologiques	En cours
Economie	Action ECO1	Agir pour le développement d'un tourisme durable	Partiellement réalisée
	Action ECO2	Permettre des séjours sans voiture ou avec une utilisation réduite	Réalisée
	Action ECO3	Convertir les sites d'activités de pleine nature	En cours
	Action ECO4	Intégrer des exigences environnementales dans la conception de la ZAC des Barthes	En cours
	Action ECO5	Mobiliser les acteurs économiques autour de l'économie circulaire et la transition énergétique	Abandonnée
	Action ECO6	Promouvoir le bois local	A venir
	Action ECO7	Agir pour la transformation locale du bois	En cours

	Action ECO8	Généraliser le tri et le recyclage auprès de tous les acteurs économiques	Réalisée
Energie	Action ENE1	Installer des centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments	En cours
	Action ENE2	Installer une unité de méthanisation agricole sur le territoire d'ALF	Abandonnée
	Action ENE3	Soutenir le développement d'unités collectives de méthanisation agricole	En cours
	Action ENE4	Encourager le chauffage au bois-énergie	Réalisée / poursuite
	Action ENE5	Œuvrer pour le développement de l'énergie éolienne	En cours
	Action ENE6	Favoriser le développement des installations de production d'énergie renouvelable sur le territoire	Réalisée / poursuite
Transversales	Action TV1	Animer, suivre et évaluer le PCAET	Réalisée / poursuite
	Action TV2	Se doter de moyens financiers pour mettre en œuvre le PCAET	Réalisée / poursuite
Habitat - Urbanisme	Action HAB1	Permettre la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire	Réalisée / poursuite
	Action HAB2	Sensibiliser aux éco gestes du quotidien dans le logement	Réalisée / poursuite
	Action HAB3	Favoriser l'émergence d'un projet de réemploi de matériaux de construction	Réalisée
	Action HAB4	Economiser la ressource en eau dans le logement	Réalisée / poursuite
	Action URBA1	Un aménagement du territoire qui prend en compte les thématiques climat-air-énergie	En cours
	Action URBA2	Développer le compostage des déchets organiques et la gestion des déchets verts de proximité	Réalisée / poursuite
Mobilité	Action MO1	Elaborer un plan de mobilité simplifié / Etablir une stratégie locale de mobilité	Réalisée
	Action MO2	Favoriser les mobilités actives	En cours
	Action MO3	Rationaliser la collecte et le transport des déchets sur le territoire	Réalisée
	Action MO4	Rationaliser les tournées du portage de repas à domicile	En cours
	Action MO5	Accompagner les projets de télémédecine	Abandonnée
	Action MO6	Promouvoir et communiquer sur les solutions de transports doux et durables	Réalisée / poursuite
	Action MO7	Convertir les aires de covoiturage existantes en sites de connexion multimodale	En cours
	Action MO8	<i>Mener des expérimentations pour développer la mobilité partagée</i>	<i>En cours</i>
	Action MO9	<i>Permettre aux personnes en situation d'insertion socioprofessionnelle d'accéder à une solution de mobilité</i>	<i>En cours</i>
	Action MO8	Mener des expérimentations pour développer la mobilité solidaire	En cours

## Répartition de l'état d'avancement



## Etat d'avancement par thématiques



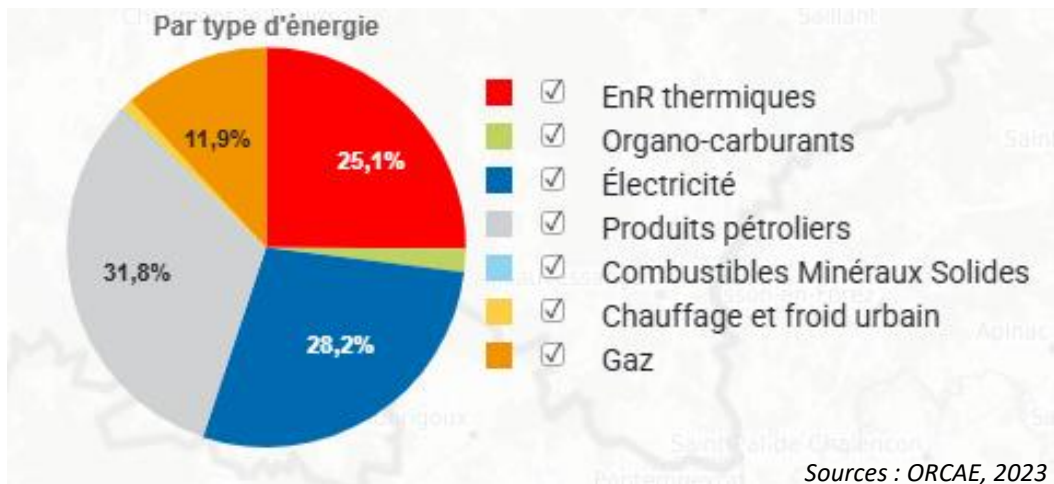
Le plan climat est relativement bien avancé à mi-parcours, plus de trois-quarts des actions sont en cours de réalisation ou réalisées et se poursuivent sur le long terme.

### 3.3. Etat des lieux des indicateurs du territoire

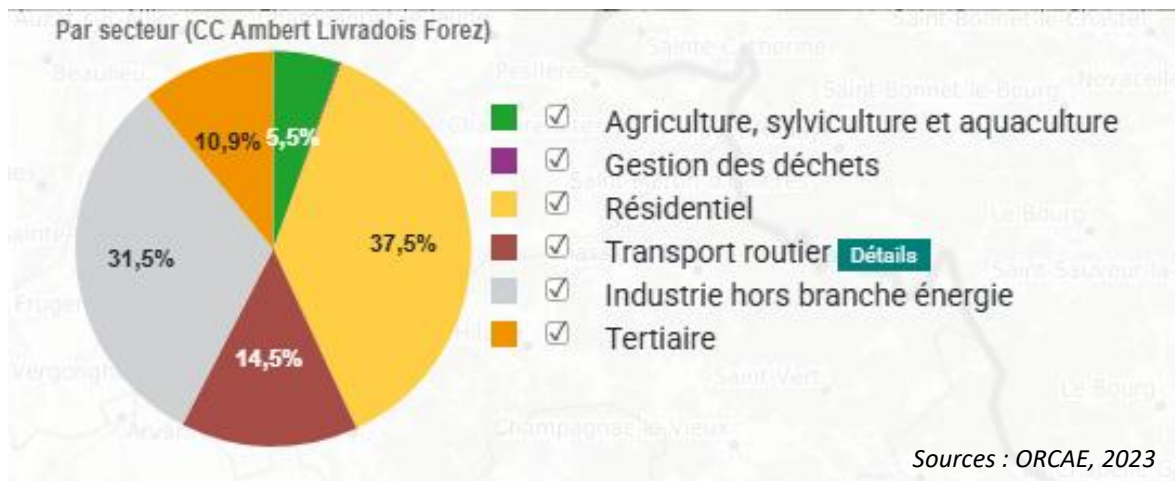
Afin d'avoir un premier aperçu des impacts du plan climat depuis son élaboration et sa mise en œuvre, des indicateurs actualisés permettent de mettre en lumière l'évolution du territoire.

#### 3.3.1. Diagnostic énergétique

En 2023, le territoire a consommé 749 GWh, soit 75 GWh de moins que lors du diagnostic de 2015.

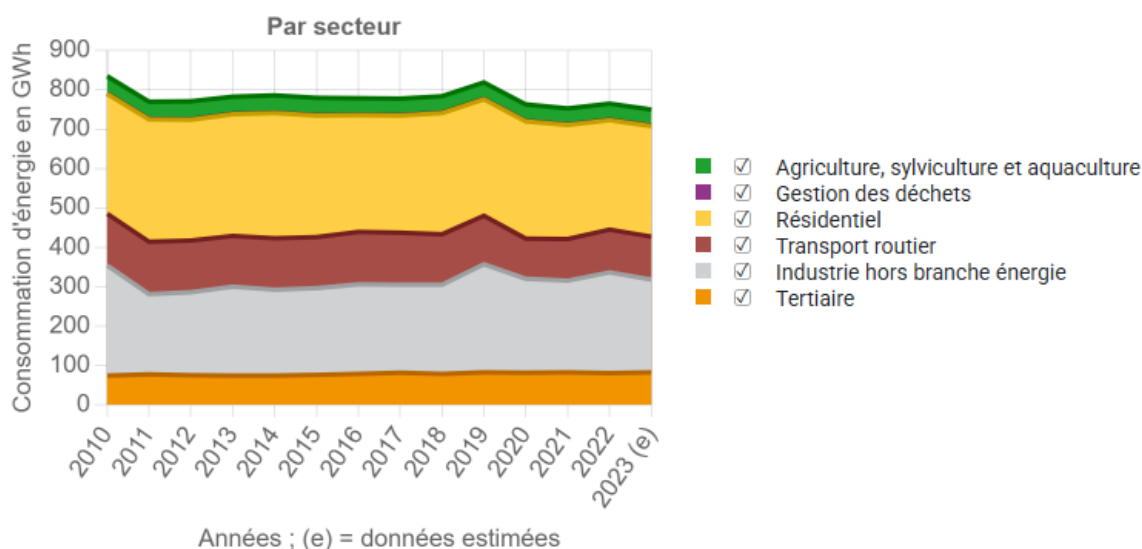


La part des produits pétroliers est relativement constante, le gaz quant à lui a légèrement baissé et l'électricité légèrement augmentée.



Concernant la répartition des consommations par secteur, le secteur résidentiel demeure le principal consommateur toutefois il est désormais suivi de près par le secteur industriel qui a connu une forte augmentation passant de 18% en 2017 à 31,7% en 2023.

Les autres secteurs connaissent une légère baisse des consommations.



Sources : ORCAE, 2023

L'évolution des consommations depuis 2010 permet d'indiquer l'amorce d'une baisse depuis 2020, après un pic de consommations en 2019.

### 3.3.2. Réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur

#### ➤ Réseau de transport d'électricité

L'actualisation du tableau de l'état du réseau électrique sur le territoire permet de mettre en avant un bon considérable de puissance ENR raccordée au réseau entre 2017 et 2025 (35,1 MW en 2025 contre 12,4 en 2017) ; sans compter la quantité en attente de raccordement qui est considérablement plus importante qu'en 2017. 17,5 MW en attente contre 2,8 MW en 2017.

Nom du poste électrique	Puissance ENR déjà raccordée	Puissance des projets ENR en file d'attente	Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR <sup>4</sup> qui reste à affecter <sup>5</sup>	Date de mise à jour
Olliergues	7,7 MW	3,5 MW	1 MW	30/04/2025
Ambert	18,8 MW	7 MW	0 MW	30/04/2025
Dore	8,6 MW	7 MW	19,20 MW	30/04/2025
<b>Total</b>	<b>35,1 MW</b>	<b>17,5 MW</b>	<b>20,20 MW</b>	

Sources : capareseau.fr

<sup>4</sup> Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables. Le S3REnR a de la région Auvergne a été approuvé le 27/02/2013 par le préfet de région

<sup>5</sup> Capacité disponible sans travaux dans la limite de la capacité réservée. Cette capacité reflète la capacité du réseau à accueillir une production supplémentaire à ce point du réseau de transport

- Réseau de transport et de distribution du gaz naturel

Le réseau de gaz du territoire n'a pas évolué et concerne 8 communes.

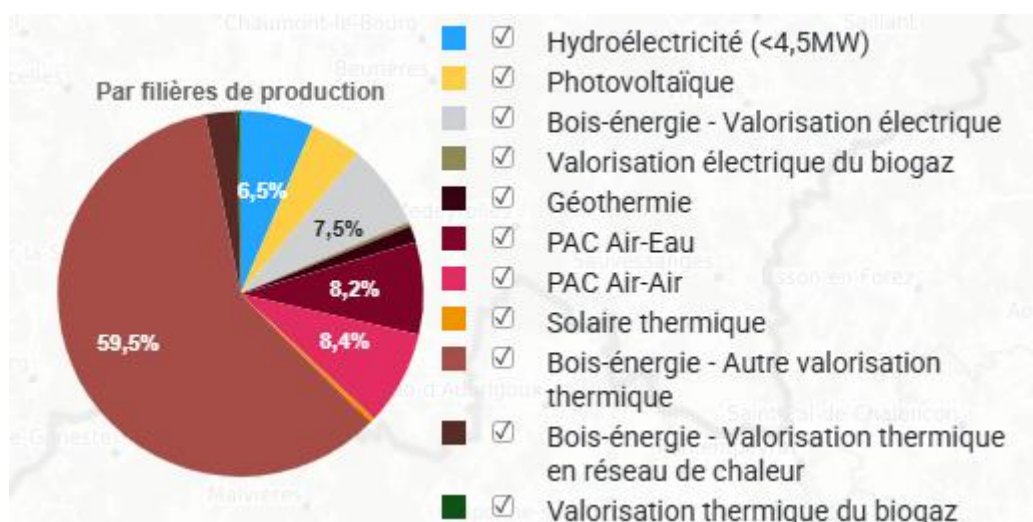
- Réseaux de chaleur

Depuis 2017, de nouveaux réseaux de chaleur ont vu le jour ; premièrement le réseau technique d'Arlanc a été étendu en 2017. Deuxièmement, deux autres réseaux de chaleur ont vu le jour sur cette même commune :

- Réseau de chaleur Pré Monsieur, porté par la communauté de communes pour alimenter un lotissement
- Réseau technique communal pour alimenter les bâtiments communaux en centre bourg.

### 3.3.3. Production d'énergies renouvelables

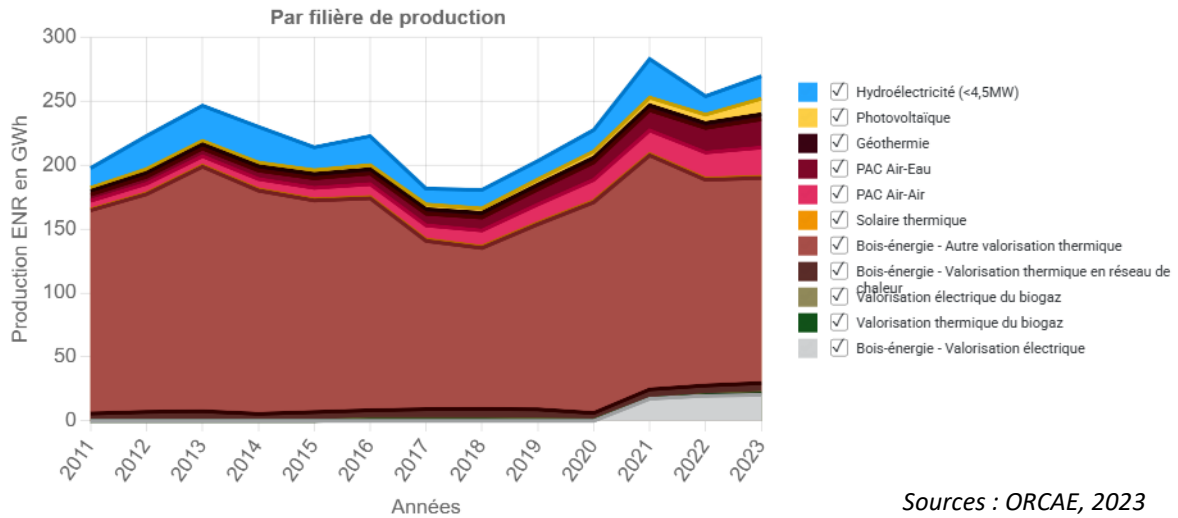
La production d'énergie renouvelable est de 269,6 GWh en 2023 contrairement à 308 GWh en 2017. Il est important de préciser que la méthode de calcul de l'Aduhme lors du diagnostic est différente de celle des outils de suivi actuels, ce qui explique une production inférieure au diagnostic de 2017.



Sources : ORCAE, 2023

Le bois énergie reste l'énergie prédominante sur le territoire avec près de 60% de la production. Le bois énergie via valorisation électrique apparaît également dans le graphique à hauteur de 7,5% ; cette production provient notamment de la cogénération mise en place par l'entreprise Veyrière Bois Énergie. Apparaît également dans ce graphique les diverses pompes à chaleur qui représentent une part non négligeable de la production.

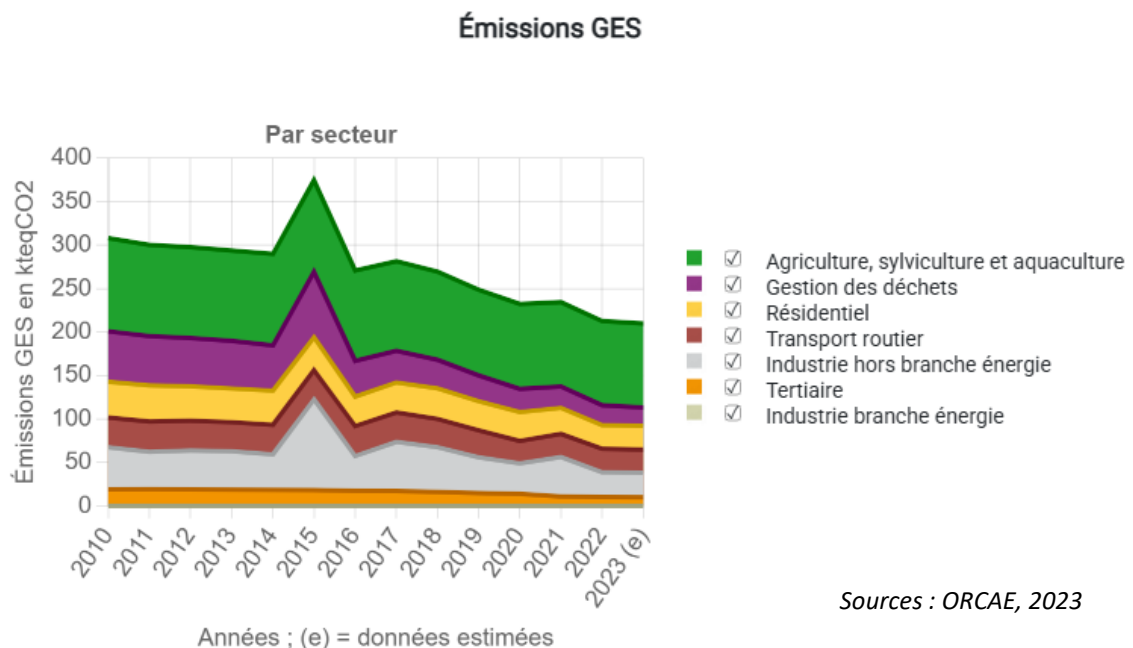
## Évolution de la production EnR (en GWh)

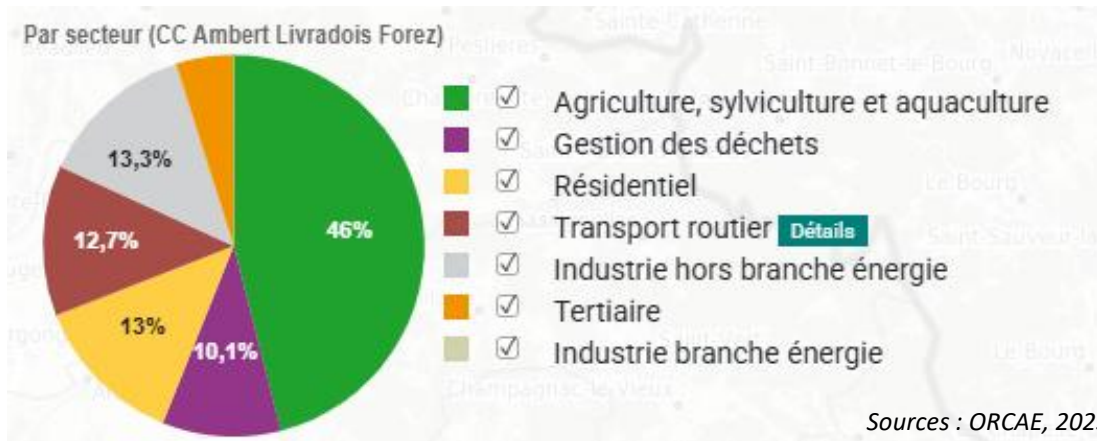


Malgré les divergences dans les méthodes de calculs, si l'on analyse ce graphique, il permet de mettre en avant l'évolution des productions d'énergies renouvelables depuis 2011. Une augmentation s'est amorcée à partir de 2017. En 2017 la production était de 181,62 GWh pour atteindre 269,6 GWh en 2023, soit une hausse d'un peu plus de 48%. A noter la fluctuation de la production hydroélectrique, très dépendante du climat et de la pluviométrie.

### 3.3.4. Emissions de gaz à effet de serre

En 2023, les émissions de GES du territoire étaient de 210,03 kteq CO<sub>2</sub>. Comme le montre le diagramme ci-dessous, une baisse des émissions relativement constante est en cours depuis 2017.





La répartition par secteur reste sensiblement similaire au diagnostic de 2017, l'agriculture reste le principal émetteur d'émissions, puis l'industrie et le secteur résidentiel.

### 3.3.5. Séquestration carbone

A ce jour, le territoire représente une séquestration nette de carbone de 118,8 ktCO<sub>2</sub>e / an et un stock total de 20,4 MtC, à préserver. Si tout ce stock de carbone était réémis vers l'atmosphère, cela représenterait une émission de 74 961 ktCO<sub>2</sub>e. À ce jour, il y a une augmentation de 0,6 % du stock par an.

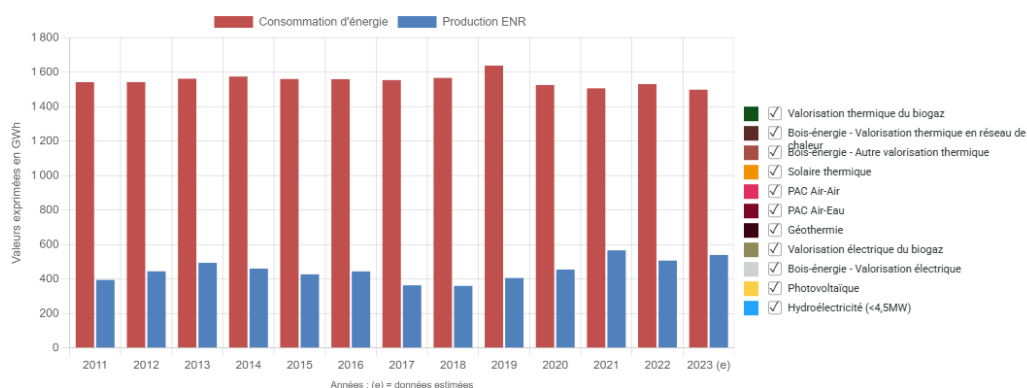
Ce fort taux de séquestration est principalement dû aux forêts du territoire.

Source : ALDO

### 3.3.6. Synthèse

Suite au diagnostic réalisé lors de l'élaboration du PCAET et à la mise en œuvre d'actions, nous pouvons constater que de premiers effets s'amorcent dans les données chiffrées, toutefois le travail reste important pour atteindre l'objectif TEPOS de réduire de 50% les consommations et de couvrir le restant par des énergies renouvelables, tel que le montre le graphique ci-dessous.

Évolution comparée de la consommation d'énergie finale et de la production d'énergie renouvelable locale



Source de l'historique : ORCAE 2022



	2015	Evolution 2015 - 2023	2023	Scénario ALF 2030		
				Objectif de réduction 2015 - 2030	2030	Réduction 2023 – 2030 pour atteinte objectif
<b>Production d'énergie renouvelable</b>	<b>215,97 GWh 308 GWh *</b>	<b>+ 24,83 %</b>	<b>269,6 GWh</b>	<b>+ 64 %</b>	<b>361 GWh</b>	<b>+ 33,9 %</b>
<b>Consommation d'énergie finale</b>	<b>824 GWh</b>	<b>- 9,1 %</b>	<b>749 GWh</b>	<b>- 28 %</b>	<b>595 GWh</b>	<b>- 20,56 %</b>
<b>Emissions de GES</b>	<b>255 kteq CO2</b>	<b>- 17,64 %</b>	<b>210,03 kteq CO2</b>	<b>- 28 %</b>	<b>184 kteq CO2</b>	<b>- 12,39 %</b>

308 GWh \* : la méthode de calcul de la production d'énergie a évolué entre 2017 et 2025, le chiffre indiqué initialement dans le diagnostic n'est plus d'actualité. Aussi avec la méthode de calcul en 2025, la production d'énergie renouvelable était de 215,97 GWh sur le territoire en 2015. C'est à partir de ce chiffre que l'évolution 2015 – 2023 a été calculée ainsi que l'objectif restant à atteindre en 2023 et 2030.

En mettant en parallèle les objectifs 2030 et le point d'étape en 2023, la production d'énergie renouvelable devrait augmenter de presque 100 GWh en moins de 10 ans, soit une augmentation de près de 34%. La consommation devrait diminuer de plus de 150 GWh. Les émissions de gaz à effet de serre sont quant à elles relativement proches de l'objectif avec une baisse de 26 kteq CO2 en 7 ans soit une baisse de 12,39%. Une baisse de plus de 17 % s'est opérée entre 2015 et 2023.

### 3.4. Bilan suivi de réalisation

La mise en œuvre de ce PCAET relève d'un travail en transversalité entre les différents services de la collectivité. La volonté politique pour ce premier plan climat étant d'améliorer les pratiques des collectivités pour dans un second temps embarquer les autres acteurs du territoire, il est relativement aisé d'en suivre son état d'avancement. En effet, chaque fiche action est géré par un agent de la collectivité qui peut fournir les données de l'avancement annuellement au service énergie.

Un Vice-Président est entre autres en charge de la mise en œuvre du PCAET. Les actions en cours et à venir sont discutées en commission énergie et développement durable. Cette commission regroupe des élus volontaires concernant les questions d'énergie et développement durable. Le taux de participation à ces commissions reste cependant limité.

La seconde période du PCAET va principalement s'orienter sur la finalisation des nombreuses actions en cours et commencer à entrevoir les perspectives pour le prochain PCAET.

Un positionnement technique privilégie la réalisation du bilan en interne qui servira de diagnostic pour le second PCAET. Si nécessaire, des bureaux d'études pourront être sollicités sur des éléments précis du diagnostic préalable.